

# Une grande dame



M. Giscard d'Estaing l'avait appelée. M. Balladur la rappelle. Le retour, quatorze ans après, de Simone Veil dans un gouvernement est à la fois une surprise pour tous ceux qui, prématurément, l'avaient mise en retraite et un hommage pour cette femme qui est avant tout une grande dame. « Nous regretterons votre sourire », lui avait dit Valéry Giscard d'Estaing sur le perron de l'Élysée. C'était le 4 juillet 1979. Le président de la République saluait celle qui pendant cinq ans - un record - avait eu en charge le ministère de la santé et partait se mettre au chevet de l'Europe.

Treize jours plus tard, elle deviendra la première présidente du Parlement européen élu au suffrage universel direct. Elle n'est pas mécontente de tourner cette page. Le raidissement de la politique giscardienne en matière d'immigration la gêne. Son combat pour la dépénalisation de l'avortement, qui a laissé dans l'ombre une action inventive et énergique à la tête de son ministère, l'a marquée. Qui a oublié ce fameux débat de fin novembre 1974, historique pour les droits de la femme mais bien triste pour la vie parlementaire, qui a vu cette femme contrainte d'affronter des députés de droite déchaînés et peu regardants sur les arguments? « Courage! Vous les aurez », lui criait la gauche. Elle les aura. Elle a laissé son nom à cette loi et elle n'en est pas peu fière aujourd'hui.

C'est ce jour-là que les Français la découvriront. Ils avaient aperçu

une image. Ils auront la révélation d'un caractère, celui d'une femme entière, passionnée et humaniste. « Un esprit droit mais raide », avait écrit un jour d'elle François Giroud. Dans le ciel giscardien, son étoile apporta un supplément d'âme qui n'était pas superflu. Dans le feutré de ses cabinets, ses colères firent trembler, et les accrochages avec MM. Giscard d'Estaing et Barre n'ont pas manqué. A partir de ce jour-là aussi, les Français découvriront la douloureuse histoire de la petite juive de Nice, miraculée des camps d'extermination, que grandira son combat inlassable pour l'Europe et pour la paix.

Elle enrage contre la timidité des gouvernements, contre la classe politique française, trop hexagonale à son goût, et les journalistes « qui n'y comprennent rien ». A longueur

d'années, pour témoigner, secourir, passionner, dénoncer, elle va de capitale en capitale, de colloque en colloque, ne s'arrêtant à Paris qu'en transit. Après avoir mené avec Bernard Pons la liste commune de l'opposition aux élections européennes de 1984, elle refuse cinq ans plus tard de réitérer l'expérience. Face à M. Giscard d'Estaing et faute d'avoir trouvé des renouveaux courageux, elle prend la tête d'une liste centriste qui ne lui ralliera que 8 % des suffrages exprimés.

Elle aura du mal à s'en remettre. Pourtant les sondages n'ont jamais cessé de lui confirmer une rente de confiance auprès des Français. Bien qu'elle s'en défende, « Choupinette » comme l'appela affectueusement Jacques Chirac, a fini par attraper le virus de la politique. En 1986, l'idée de mener le gouvernement de cohabitation le tente un moment. Elle fait du bout des lèvres campagne pour Raymond Barre lors de l'élection présidentielle et son nom revient régulièrement dès qu'il s'agit d'ouverture. Son club Vauban, qu'elle anime avec son mari Antoine, est devenu le dernier endroit où l'on en cause.

La voilà ministre d'Etat, personnage le plus capé et le plus populaire de cette nouvelle équipe. Elle a refusé le ministère de la justice. M. Balladur tenait à sa présence. Deux septennats plus tard, elle va retrouver un ministère qu'elle connaît bien, renforcé des affaires sociales et de la ville. L'affaire du sang contaminé l'a bien sûr révol-

tée. « Le ministère de la santé est totalement sous-administré », dit-elle fin juillet. Elle refusa d'en dire plus. Mais un immense défi l'attend. Elle tenait impérativement à ce que lui soient confiés aussi les problèmes des banlieues. « C'est une vieille idée que j'ai depuis 1978, confiait-elle quelques instants avant la confirmation de sa nomination, je veux faire, moi, de l'action humanitaire en France et m'intéresser à la vie quotidienne des gens. »

Jusqu'où pourra-t-elle aller? « Nous ne sommes pas de la même paroi », avait dit d'elle Mendès France, mais Simone Veil a une intelligence et une indépendance d'esprit qui la conduisent à des jugements s'apparentant aux nôtres. Dieu fasse que cette nouvelle paroissienne balladurienne ne se fasse point trop vite excommunier!

DANIEL CARTON

[Née le 13 juillet 1927 à Nice, mère de trois enfants, Simone Veil est licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Conseiller technique en 1969 au cabinet du garde des Sceaux, René Pleven, elle est nommée en 1970 secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature. Ministre de la santé de 1974 à juillet 1979 dans les gouvernements Chirac et Barre, elle est élue le 10 juin 1979 au Parlement européen, réélue le 17 juin 1984 et le 18 juin 1989 et présidente de cette assemblée de 1979 à 1982. Elle est présidente du groupe libéral du Parlement européen de 1984 à 1989.]

# Au cœur du « domaine partagé »

La vie politique a de ces ironies... Il y a sept ans, François Léotard s'était préparé au poste de ministre de la défense, qu'il n'avait pas obtenu. Il s'était heurté, disait-on, au veto du président de la République, mais la vérité, selon lui, est différente : Jacques Chirac et François Mitterrand étaient convenus de se renvoyer mutuellement la responsabilité des refus, et c'est donc le premier ministre d'alors qui s'était opposé à ce que le président du Parti républicain entre à l'hôtel de Brienne. Il avait dû se rabattre sur le ministère de la culture et de la communication.

Pendant deux ans, François Léotard devait tenter de convaincre le milieu des artistes et de l'action culturelle que Jack Lang n'était plus leur ministre. La tâche n'était pas facile, et son prédécesseur, qui allait devenir son successeur, ne l'y a pas aidé. Le dossier de la privatisation de TF1 lui avait donné, en revanche, l'occasion de marquer de son empreinte le paysage audiovisuel, mais la compétition politique avait retenu avant tout son

ché, après la nouvelle défaite infligée à la droite par François Mitterrand, à orienter autrement son action. Après avoir participé, au printemps de 1989, à l'offensive des « renouveaux » de l'opposition, mais refusé de prendre la tête d'une liste aux élections européennes de juin, il brigue, à l'automne, la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale qu'abandonne Jean-Claude Gaudin, élu au Sénat. Battu par Charles Millon, il lance, avec Michel Noir et Michèle Barzach, le mouvement Force unie, qui se propose de rajeunir et d'unifier la droite, en même temps que de mettre fin à toute espèce d'alliance ou de collusion, notamment locales, avec l'extrême droite. En octobre, il décide de prendre ses distances et de se préparer pour d'éventuelles « primaires » présidentielles dans l'opposition en quittant la présidence du Parti républicain.

L'année suivante, François Léotard publie une *Adresse au président des Républiques françaises*, livre salué comme faisant la preuve qu'au-delà de l'image et du tempérament une vraie pensée politique anime le chef de file des néolibéraux. Cependant, en juin 1990, le maire de Fréjus est mis en cause sur l'opération immobilière de Port-Fréjus et sur les conditions d'acquisition de sa propriété de Sainte-Croix. Cette affaire conduira à son inculpation, le 26 juin 1992, pour ingérence, trafic d'influence et corruption. François Léotard décide alors de renoncer à ses mandats de député et de maire jusqu'à ce qu'il ait fait la preuve de son innocence.

Toutefois, sans attendre un non-lieu qui n'a été prononcé, finalement, qu'en février dernier, François Léotard a fait son retour sur la scène politique lors d'une réunion du conseil national du PR, en décembre 1992. Absent de la campagne pour le référendum de septembre sur l'Union européenne, il risquait de voir la cohabitation à venir s'organiser sans lui. Chargé, à la défense, d'un des deux « domaines partagés » entre le gouvernement et le président de la République, il est sûr d'être au centre de la partie et de pouvoir prendre part à l'un des principaux débats européens des mois à venir.

PATRICK JARREAU

[Né le 26 mars 1942 à Cannes, élève de l'ENA de 1971 à 1973, sous-préfet, François Léotard a appartenu au cabinet de Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, de 1975 à 1977. Elu maire de Fréjus en mars 1977 (réélu en mars 1983 et en mars 1989), député du Var en mars 1978 (réélu en juin 1981 et en mars 1986), conseiller général en mars 1979 (réélu en mars 1985, il ne s'est pas représenté en septembre 1988), il a été secrétaire général du Parti républicain de 1982 à 1988, puis, de 1988 à 1990, président de ce même parti, dont il est, depuis, président d'honneur. Ministre de la culture et de la communication dans le gouvernement de Jacques Chirac (mars 1986-mai 1988), il a été réélu député du Var en juin 1988. Il s'est démis de ses mandats de député et de maire à la suite de son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus, le 29 juin 1992. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon ayant rendu un non-lieu le 5 février dernier, M. Léotard, resté conseiller municipal, a été réélu maire de Fréjus le 13 février et député du Var le 28 mars.]



attention. En juin 1987, il avait annoncé sa candidature à l'élection présidentielle, en précisant que, s'il devait y renoncer, il soutiendrait alors celle de Raymond Barre au premier tour. Jacques Chirac avait rappelé à l'ordre son ministre.

La démission collective des ministres du Parti républicain, qui formaient alors la « bande à Léo », avait été envisagée, avant que la crise ne se calme d'un commun accord. François Léotard exprimerait, quelque temps plus tard, son irritation vis-à-vis des « moins-soldats » du RPR, mais également son estime pour Jacques Chirac. Les conditions dans lesquelles il s'engageait, ensuite, au côté de Raymond Barre n'allaient pas contribuer, c'est le moins que l'on puisse dire, au succès de la campagne du député du Rhône en mars et avril 1988. L'accord sur la base duquel s'était faite l'entrée de l'équipe du PR dans le gouvernement de Jacques Chirac avait finalement prévalu pour favoriser ce dernier dans la bataille présidentielle, dans la mesure où François Léotard et ses amis n'avaient aucun intérêt à soutenir réellement un candidat de l'UDF autre que le maire de Fréjus lui-même.

Virtuose du « tout médiatique » des années 80, François Léotard a cher-

# Le retour

La place Beauvau, de nouveau. Comme si, en matière de sécurité, le nom et les façons de Charles Pasqua valaient programme à eux seuls. Il y a pourtant un fossé entre le ministre de l'intérieur de 1986 et celui de 1993 : le titre honorifique, mais ô combien prestigieux, de ministre d'Etat, tout d'abord; l'ajout à ses attributions, ensuite, de l'aménagement du territoire, ce qui ne manque pas de sel pour le patron des Hauts-de-Seine, un département opulent, qui symbolise jusqu'à la caricature les déséquilibres français.

La différence tient surtout, en fait, à ce que cette nomination ne dit pas et qui est tout simplement l'histoire de Charles Pasqua. Ces dernières années ont été riches en épisodes. Sitôt achevée la cohabitation, qui avait donné au premier « flic » de France l'occasion de « terroriser les terroristes » avec un succès relatif et, accessoirement, de redécouper la carte des circonscriptions législatives, un nouveau tome a été entamé. Le mécanicien hors pair de la machine RPR, présenté sommairement comme dévoué corps et âme à Jacques Chirac, voit celui-ci jeté à terre par son cuisant revers à l'élection présidentielle de

1988 et décide, alors, de rendre son tablier et de se mettre à son compte avec l'aide d'un autre rebelle, Philippe Séguin.

Leur offensive contre la direction du parti néogaulliste fera long feu, en février 1990, mais, deux ans plus tard, le président du groupe RPR du Sénat Pasqua sera une nouvelle fois aux côtés de Philippe Séguin contre le président du RPR, lors de la bataille de Maasticht. Cette dernière se soldera formellement, pour eux, par un nouvel échec, mais elle leur permettra de confirmer un ancrage dans un électoral populaire souvent abandonné au Front national, dont Charles Pasqua disait partager les « valeurs » au plus fort du tumulte de la campagne présidentielle de 1988.

La campagne du référendum sur l'Europe précédera de peu celle de la présidence du Sénat, où Charles Pasqua s'illustrera à ses dépens en parvenant, malgré lui, à ressouder l'UDF contre sa personne, pour le plus grand profit de René Monory (CDS). Marginalisé au palais du Luxembourg, ses ambitions revues à la baisse, le président du groupe RPR prépare, alors, une reconversion ministérielle qu'il paie du



prix, sans doute jugé trop élevé par Philippe Séguin, de sa totale indépendance d'action et de parole. Au lendemain du premier tour des élections législatives, il avait appelé de ses vœux « une équipe restreinte, avec des hommes et des femmes dont aucun ni aucune n'ait été, de près ou de loin, mêlé à des affaires ou soupçonné de quoi que ce soit ».

Les précédents épisodes de la vie de Charles Pasqua, de ses responsabilités au sein du Service d'action civique (SAC) à l'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Chaliat dans l'affaire du Carrefour du développement, sont désormais bien loin. Edouard Balladur, qui ne représente pas la même culture que lui au sein de la famille RPR, aura répondu en partie à son attente : Charles Pasqua est, certes, membre d'une équipe resserrée mais il n'a pas la charge du ministère de la défense qu'il guignait, pourtant, ostensiblement.

GILLES PARIS

[Né le 18 avril 1927, à Grasse (Alpes-Maritimes), entré dans la Résistance à seize ans, Charles Pasqua est, en 1952, représentant de la société Ricard, puis, en 1960, directeur des ventes en France. Député (UDR) des Hauts-de-Seine en 1968, battu aux élections législatives de 1973, il est élu conseiller général et président du conseil général des Hauts-de-Seine jusqu'en 1977. Parallèlement, il devient secrétaire national de l'UDR, chargé de l'animation. Sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine en 1977, président du groupe RPR du Sénat en 1980, il est ministre de l'intérieur de 1986 à 1988. Il revient ensuite au Sénat et retrouve, également, son poste de président du conseil général des Hauts-de-Seine.]

# Au pied du mur

Pierre Méhaignerie voulait du neuf, il est servi! Il se voit confier un ministère qu'il n'avait jamais demandé. Un ministère techniquement difficile qui va demander d'énormes moyens pour redonner confiance à une magistrature matériellement gênée et moralement atteinte. Un ministère politiquement exposé où il lui faudra affronter la grogne engendrée par le nouveau code de procédure pénale et où il devra, s'il entend se faire respecter, rebâtir une cloison étanche entre le judiciaire et le politique.

Avant 1981, MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient confié à ce fils de paysan l'agriculture. Rien n'aurait pu lui faire plus plaisir. En 1986, le même M. Barre, candidat à l'élection présidentielle, lui recommanda expressément, afin de ne point se fourvoyer dans l'entreprise chiraquienne, de n'accepter encore qu'un ministère technique. Point n'était besoin d'insister. M. Méhaignerie hérita d'un grand ministère de l'équipement, du logement et des transports, il put laisser son nom à une loi. Il se serait bien vu cette fois aux finances ou à

la tête d'un grand ministère de la décentralisation. M. Balladur, qui pourtant le tient en affection, avait une autre idée.

En en faisant son garde des sceaux, il renoue ainsi avec une tradition privilégiant les bons démocrates-chrétiens pour cette charge éminemment morale. Il avoue lui-même avoir tout à

découvrir place Vendôme, mais on peut faire confiance à ses capacités de travail et à son entêtement de Breton pour avancer. A cinquante-quatre ans, il pourra faire valoir son expérience gouvernementale : cinq ans, de 1976 à 1981, dans les équipes des premiers ministres Chirac et Barre, plus deux ans de cohabitation.

Malgré cela, M. Méhaignerie ne s'est jamais laissé tourner la tête par les ors de la République ou le syndrome du gyrophare, ce qui n'est pas si courant. Son autre qualité est un sens aigu de la justice. Les pratiques douteuses - à gauche comme à droite - l'ont toujours révoltés, convaincu qu'il faudrait bien un jour ou l'autre, pour réconcilier les Français et la politique, savoir donner un grand coup de balai. C'est au travers de ce crible qu'il juge fondamentalement les hommes. « Seule une attitude d'équité, de recherche d'une plus grande justice, d'exemplarité dans la gestion gouvernementale, rendra possibles les changements et les réformes nécessaires », estimait-il encore récemment dans une tribune publiée par le Monde.

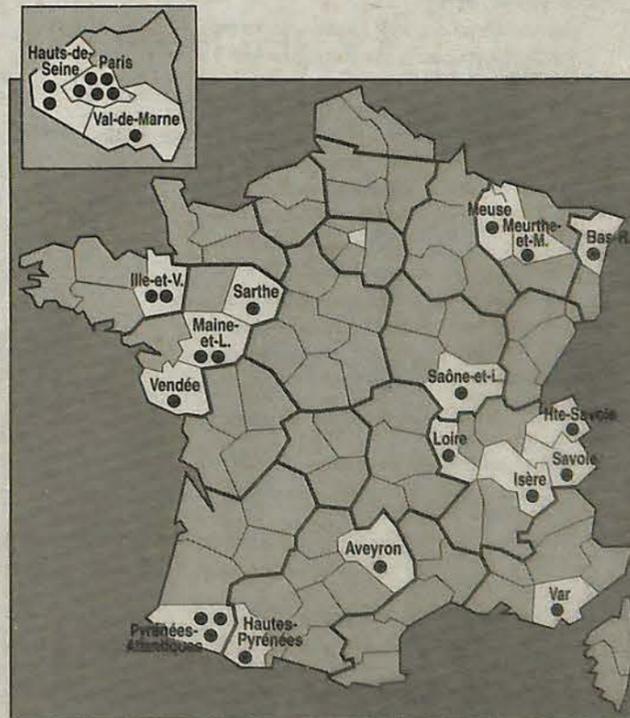
M. Méhaignerie est cette fois à pied d'œuvre. Il est attendu. Président du CDS depuis plus de dix ans, il trouve là aussi l'occasion d'attester que le discours social et humaniste des centristes ne se paye pas que de mots.

D. C.

[Né le 4 mai 1939 à Balazé (Ille-et-Vilaine), ingénieur du génie rural, Pierre Méhaignerie a été élu député d'Ille-et-Vilaine en 1973. En janvier 1976, il devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. Elu en 1976 conseiller général du canton de Vitre-Est, il devient maire de cette ville l'année suivante. En mars 1977, il est promu ministre de l'agriculture, poste qu'il conservera jusqu'en mai 1981. Elu de nouveau député en juin 1981, il devient président du conseil général d'Ille-et-Vilaine en mars 1982. En juin de la même année, il est élu président du CDS. En mars 1986, il est nommé dans le gouvernement de Jacques Chirac ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Réélu député en juin 1988, il devient président du nouveau groupe de l'Union du centre (UDC). Fonction qu'il abandonne en septembre 1991 avant de se faire réélire en octobre président du CDS. Le 21 mars, Pierre Méhaignerie a été réélu député dès le premier tour avec 62,22 % des voix.]



# Vingt départements représentés



Vingt-neuf des membres du gouvernement détiennent des mandats électifs. Dix-neuf départements plus la région monodépartementale de la Guadeloupe sont ainsi représentés : Paris avec cinq ministres, les Pyrénées-Atlantiques avec trois, l'Ille-et-Vilaine, le Maine-et-Loire et les Hauts-de-Seine avec deux; l'Aveyron, l'Isère, la Loire, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Hautes-Pyrénées, le Bas-Rhin, la Saône-et-Loire, la Sarthe, la Savoie, la Haute-Savoie, le Val-de-Marne, le Var et la Vendée avec un chacun.

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Alain Juppé

## La tentation du Quai

C'est peu dire que le nouveau ministre des affaires étrangères aime Venise. Il voue un véritable culte à la cité lacustre italienne qu'il a introduite dans le titre d'un ouvrage, journal de bord et confidences politiques, qu'il vient de publier. Cette attirance prédisposait-elle ce normalien énarque (promotion Charles de Gaulle) à une «tentation du Quai»? Il a le profil, diront certains. Lui rejette la présentation médiatique qui fait de lui un homme froid, sec, sans âme. En un mot, technocrate. L'administration du Quai d'Orsay n'en a cure et attend avec un certain plaisir, dit-on volontiers au RPR, l'arrivée de celui qui voudrait prendre de «grandes initiatives diplomatiques». Domaine délicat à manier dans une telle période, les affaires étrangères constitueront à n'en pas douter pour M. Juppé, un baromètre extrêmement sensible aux variations et à la qualité de la cohabitation.

En tout état de cause, il occupe dans la hiérarchie gouvernementale la première place des ministres qui ne sont pas d'Etat, ce qui tendrait à prouver qu'Edouard Balladur n'a pas assigné à ce fidèle de Jacques Chirac - dont il dirigea la campagne présidentielle en 1988 - la mission d'ouvrir une confrontation avec François Mitterrand, tout en lui indiquant qu'il faudra rester ferme sur l'affirmation des orientations du gouvernement en matière étrangère. Ce sera déjà de la diplomatie intérieure. Une tâche qui ne



dépassera pas M. Juppé, habitué à tendre la carotte et à brandir le bâton dans la conduite quotidienne du RPR. Après avoir servi M. Chirac pendant dix ans à l'hôtel Matignon et à la mairie de Paris, ce qui lui valut son poste de ministre du budget et de porte-parole du gouvernement entre 1986 et 1988 - une double fonction occupée aujourd'hui par Nicolas Sarkozy, - M. Juppé est en effet secrétaire général du mouvement néogaulliste depuis près de cinq ans. Lui considère qu'il ne serait pas mal venu de céder la main, mais M. Chirac pense qu'il pourrait bien tenir encore deux ans, jusqu'à l'élection présidentielle. Une fois de plus, M. Juppé se fera une douce violence.

Amoureux d'une littérature qu'il ne trouvait pas chez lui étant enfant, européen dans un parti qui ne l'est pas, doté d'une discrète élégance «british» dans un milieu qui cultive parfois un populisme «bien de chez nous», M. Juppé est pétri de ces contradictions qui arrachent parfois de grosses colères, qui conduisent souvent à avaler des couleuvres et qui peuvent faire de bons diplomates.

#### OLIVIER BIFFAUD

[Né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan (Landes), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'ENA (1970-1972), Alain Juppé est entré à l'inspection des finances avant de rejoindre, comme chargé de mission, le cabinet du premier ministre, Jacques Chirac, de juin à août 1976. En même temps qu'il passe deux années (1976-1978) au cabinet de Robert Galley, ministre de la coopération, il est délégué national du RPR, puis entre au cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris. Elu conseiller de la capitale en 1983, il occupe le poste de deuxième adjoint chargé du budget, et l'année suivante il entre au Parlement européen. En 1986, il est élu député de Paris mais il devient ministre délégué auprès d'Edouard Balladur, chargé du budget, et porte-parole du gouvernement. Réélu député en 1988, il accède au secrétariat général du RPR. Réélu député européen en 1989, il cède son siège comme il le fera, en 1992, après avoir conduit la liste de l'opposition aux élections régionales à Paris. Il a été confirmé au poste de secrétaire général au terme des derniers assises du RPR, début mars. Il a été réélu député le 28 mars.]

### ÉDUCATION NATIONALE : François Bayrou

## Un agrégé méritant

Ce poste de ministre de l'éducation nationale, cela fait des mois qu'il s'y préparait, qu'il s'y voyait déjà et ne s'en cachait pas. François Bayrou l'a obtenu sans coup férir, ou presque, tant il avait fini par apparaître comme le candidat naturel à la succession de Jack Lang. Et par faire oublier son handicap majeur, à quarante-deux ans à peine : l'absence de toute expérience gouvernementale, quand il s'agit de prendre en charge le plus gros budget de l'Etat, l'avenir de treize millions d'élèves et un secteur exposé à toutes les secousses de la société française. Il est vrai que trois qualités le désignent naturellement. François Bayrou, tout d'abord, est du sérail. Boursier méritant issu d'un modeste milieu de paysans de Bordères (Pyrénées-Atlantiques), c'est un «prof», un vrai, agrégé de lettres classiques en 1973 et enseignant au lycée de Pau jusqu'en 1979. Et il ne conçoit guère que l'on puisse comprendre quoi que ce soit à l'éducation si l'on n'a été professeur. Il l'a démontré depuis des années, dans ses interventions à l'Assemblée nationale, comme à la présidence du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. Quitte à y ajouter un brin de fantaisie, en alexandrins ou en béarnais.

Deuxième atout : père de six enfants, il garde un contact attentif avec toutes les étapes du cursus honorum, depuis les écoles (publique et privée, conviction catholique oblige), où sont les plus jeunes, jusqu'aux classes préparatoires prestigieuses, où ses deux aînées prépa-



rent, qui Normale Sup', qui Polytechnique. François Bayrou n'hésite pas à brandir cet échantillon représentatif pour étayer sa conviction que l'éducation nationale peut se réformer sans conflits, pour peu qu'on y introduise davantage d'autonomie pour les établissements, de responsabilité pour les acteurs et d'équilibre entre public et privé.

Enfin, le nouveau ministre de l'éducation nationale ne manque ni d'ambition ni d'à-propos. Entré en politique à vingt-et-un ans, à la section paloise du Centre démocrate, il a gravi les échelons à vive allure : secrétaire national du CDS de 1980 à 1986, secrétaire général de l'UDF

depuis 1991, enfin président du conseil général de son département depuis 1992. Au passage, il aura travaillé avec les gloires du centrisme (Lecanuet ou Giscard, Pflimlin ou Méhaignerie), sauté de la campagne présidentielle de Raymond Barre, en 1988, à celle de Simone Veil aux européennes de 1989, participé à toutes les tentatives récentes de rénovation de la droite libérale française, d'abord lors de la révolte avortée des «quadras» contre les caciques, au printemps 1989, puis en rentrant, avec la bénédiction de M. Giscard d'Estaing, dans le giron de l'UDF, pour en faire, enfin, le grand parti du centre.

Il aura fait preuve, en toute situation, d'un certain talent pour concilier l'inconciliable et passer entre les gouttes, un talent qui ne sera pas de trop, rue de Grenelle.

G. C.

[Né le 25 mai 1951 à Bordères (Pyrénées-Atlantiques), agrégé de lettres classiques, François Bayrou a été professeur à Pau de 1974 à 1979. Entré comme conseiller technique au cabinet de Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en 1979, rédacteur en chef de la revue *Démocratie moderne* depuis 1980, il a été secrétaire national du CDS de 1980 à 1986, puis secrétaire général adjoint de cette formation, avant de devenir, en 1989, délégué, puis secrétaire général de l'UDF. Conseiller général des Pyrénées-Atlantiques (canton de Pau-Sud) depuis mars 1982, conseiller municipal (minoritaire) de Pau depuis mars 1983, il a été élu député des Pyrénées-Atlantiques en mars 1986, réélu en juin 1988. En mars 1992, il est devenu président du conseil général de son département.]

### ÉCONOMIE : Edmond Alphandéry

## Un solide bagage

Sa visite à la Bundesbank, à Francfort, mercredi 24 mars, entre les deux tours, n'aura pas été inutile. Edmond Alphandéry, quarante-neuf ans, arrive à Bercy, au ministère de l'économie, avec de bonnes relations et un solide bagage. L'économie et la monnaie n'ont aucun secret pour cet ancien élève (à Sciences-Po) de Raymond Barre, dont il sera l'un des fidèles lieutenants. Agrégé de sciences économiques à vingt-huit ans, Edmond Alphandéry a fait une partie de ses études aux Etats-Unis avant de devenir professeur, aujourd'hui à l'université Paris-II (Assas).

Elu député de Maine-et-Loire sans discontinuer depuis 1978 et vice-président du CDS en 1988, cet intellectuel centriste a eu l'occasion de compléter sa formation par des exercices pratiques, à l'Assemblée comme au sein du conseil général. A la commission des finances, il a joué, depuis 1981, un rôle très actif dans la contestation, constructive, des budgets socialistes. Il a animé de multiples missions, notamment sur l'Union économique et monétaire. Il a assumé enfin avec application ses responsabilités au sein

de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et à la présidence de la commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Préparé pour Bercy, il a refusé, en décembre, le poste de commissaire européen que lui proposait l'Elysée.

L'Europe, la monnaie et l'épargne sont ses trois passions. Partisan résolu du traité de Maastricht, il a, lors des négociations de la plate-forme électorale de l'UPF, insisté, avec succès, pour que l'engagement en faveur du « franc fort » soit clairement affiché. Spécialiste de politique monétaire, il a des idées très arrêtées sur ce que devrait être l'indépendance, promise, de la Banque de France.

L'insuffisance d'épargne longue est enfin, chez lui, une obsession constante. Elle est le principal frein à l'investissement et à la croissance en France. L'épargne placée à long terme doit être stimulée par des avantages fiscaux massifs et davantage orientée vers les entreprises. La Bourse suivra avec sympathie et intérêt les premiers pas du successeur de Michel Sapin. Et ce d'autant plus qu'Edmond Alphandéry

va être chargé d'un autre grand chantier balladurien, les privatisations. Afin de ne plus être accusé de constituer un Etat-RPR dans l'économie, le premier ministre souhaitait que le dossier soit géré par un centriste.

1986, le piège : c'était le titre d'un livre publié en 1985 par Edmond Alphandéry, dans lequel il mettait en garde l'opposition d'alors à l'égard d'une cohabitation vouée inéluctablement à l'échec. Il faisait figure alors d'anti-Balladur. Aujourd'hui, le premier ministre semble l'avoir convaincu que « 1993 » ne sera pas un nouveau piège.

#### ERIK IZRAELECZ

[Né le 2 septembre 1943 à Avignon (Vaucluse), Edmond Alphandéry est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et docteur ès sciences économiques, agrégé d'économie politique. Marié, père d'un fils (prénom Edouard), il a commencé sa carrière politique en devenant conseiller général de Maine-et-Loire en 1976, maire de Longué-Jumelles en 1977, et député (UDF-CDS) en 1978. Il a été constamment réélu depuis.]

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : François Fillon

## L'héritier émancipé

Disciple de Joël Le Theule, qui fut ministre, à plusieurs reprises, sous les présidences de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, le nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, a aujourd'hui égalé son maître : il est, comme l'a été M. Le Theule en son temps, un homme incontesté et puissant dans son département de naissance - la Sarthe - et il vient d'hériter, pour la première fois, d'un poste ministériel. La seule différence est qu'il n'est pas ministre de la défense, lui qui s'est toujours intéressé aux questions militaires et stratégiques, comme le fut, en 1980, son «père» en politique.

À trente-neuf ans aujourd'hui, François Fillon, en dépit de son apparence d'éternel jeune premier, est en réalité un «briscard» de la politique qu'il a approchée, dès 1976, comme assistant parlementaire de Joël Le Theule après de solides études de droit et de sciences politiques. Il mettra ses pas, sur le plan régional comme au niveau national, dans les traces de l'homme auquel il continue de vouer, douze ans encore après sa mort brutale en décembre 1980, un culte authentique.

Cet héritage, il aura su le faire fructifier dès 1981, d'abord comme conseiller municipal, adjoint au maire, puis maire de Sablé-sur-Sarthe en 1983, conseiller général, enfin comme vice-président et président (depuis 1992) du conseil général de la Sarthe. Entre-temps, François Fillon réussit à se faire élire député RPR de la Sarthe, en 1981, malgré la vague socialiste : il est alors le benjamin de l'Assemblée nationale. Il sera constamment réélu en 1986, 1988 et en mars 1993.

Durant la première période de cohabitation, il préside la commission de la défense au Palais-Bourbon. Il trouve là la récompense d'années d'investissement intellectuel dans le domaine de la réflexion militaire et stratégique. Sous sa présidence, la commission livre des rapports souvent impertinents, qui n'hésitent pas à critiquer l'action du gouvernement.

Pourtant, le poste - auquel il aspirait tant - de ministre de la défense ne lui est pas revenu.

Il faut dire que François Fillon a des idées très personnelles en la matière, qu'il n'est pas sûr d'avoir fait partager à son propre parti. A plus forte raison, François Mitterrand, chef des armées, en est encore davantage éloigné. M. Fillon est partisan de l'armée de métier et il s'interroge sur la néces-

sité de moderniser les missiles des sous-marins nucléaires. Mais surtout, le nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a été, avec ses alliés Charles Pasqua et Philippe Seguin, un anti-Maastricht déclaré. A la défense, où les problèmes de sécurité exigent de plus en plus des solutions européennes, la présence de M. Fillon n'eût pas facilité les options du chef de l'Etat.

J. I.

[Né le 4 mars 1954 au Mans (Sarthe), François Fillon, assistant parlementaire de Joël Le Theule, entre à son cabinet lorsque le député RPR de la Sarthe,

mort le 14 décembre 1980, fut successivement ministre des transports et ministre de la défense. Avant l'élection présidentielle de mai 1981, il est au cabinet du ministre de l'industrie, André Giraud. En 1981, M. Fillon est élu conseiller municipal de Sablé-sur-Sarthe, la ville dont Joël Le Theule avait été maire. Il est aussi conseiller général de la Sarthe. Il sera élu maire en 1983. Aux élections législatives de juin 1981, mars 1986, juin 1988 et en mars 1993 (avec 58,58 % des voix dès le premier tour), il est élu député RPR de la 4<sup>e</sup> circonscription de la Sarthe. Depuis avril 1992, il préside le conseil général et, depuis 1980, le comité d'expansion économique de ce département.]

### BUDGET ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT : Nicolas Sarkozy

## Un jeune homme pressé

A trente-huit ans, Nicolas Sarkozy, fils d'un immigré hongrois réfugié en France après la guerre, est le bambin du gouvernement d'Edouard Balladur, un homme dans le sillage duquel il s'est placé depuis plusieurs années. Le secrétaire général adjoint du RPR est ainsi fidèle à son image : M. Sarkozy est un jeune homme très pressé en politique. Au point qu'un journal satirique lui avait attribué, au moment de la campagne pour la ratification du traité de Maastricht, une déclaration imaginaire disant : « Si le « non » l'emporte, je perdrai du temps. » Il militait alors activement pour le « oui », ce qui le conduisit à affronter, parfois sévèrement, Charles Pasqua et Philippe

Séguin qui, eux, faisaient campagne aussi activement pour le « non » à la ratification du traité d'union européenne. Après coup, certains, au RPR, lui reprochèrent cet engagement trop visible, allant jusqu'à demander sa « tête » pour apaiser leur amertume. M. Sarkozy adopta alors ce qu'il est convenu d'appeler un « profil bas » pour se faire oublier.

Son opposition avec M. Pasqua ne date pas de l'année dernière. Elle a commencé en 1983 à la mort du maire de Neuilly-sur-Seine, Achille Peretti, quand, à vingt-huit ans, le « gamin », qui était conseiller municipal, a soufflé le fauteuil de premier magistrat de la ville à un autre conseiller municipal, président du groupe néogaulliste du Sénat et président de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, M. Pasqua. S'affranchissant de son aîné, il l'avait pris de vitesse. Il faut croire que ce dernier ne lui en tint pas rigueur, puisque M. Pasqua, ministre de l'intérieur de la cohabitation le nomma chargé de mission pour la lutte contre les risques chimiques et radiologiques. La sollicitation en sa faveur, il est vrai, était peut-être venue de « plus haut ».

Car M. Sarkozy a mis très tôt sur son autre modèle, Jacques Chirac, qu'il voulait, dès 1978, « aider à assumer pleinement le destin qui est le sien et qui est grand, telle-

ment grand ». Pour l'heure, il se consacrera, en ce qui le concerne au budget, au destin de ce gouvernement dont il est le porte-parole. Un gouvernement où il va retrouver le « compagnon Pasqua ». Mais n'assurait-il pas dans un entretien publié par le *Figaro*, le 22 août dernier, au plus fort de la bataille de Maastricht : « Dès le lendemain du référendum, le RPR referra son unité, animé par un seul objectif », celui de « gagner le combat de l'alternance ». Pressé et tenace.

#### O. B.

[Né le 28 janvier 1955 à Paris, avocat, Nicolas Sarkozy de Nagy Bosca est titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de sciences politiques. Membre du comité central (aujourd'hui appelé conseil national) du RPR depuis 1977, délégué national des jeunes de ce parti (1978-1979), il préside, en 1981, le comité des jeunes pour le soutien à M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Conseiller municipal (1977-1983) puis maire, depuis 1983, de Neuilly-sur-Marne, M. Sarkozy a été conseiller régional d'Ile-de-France (1983-1988), vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine (1985-1988) et chargé de mission au ministère de l'intérieur (1987-1988). Elu député en 1988, il devient secrétaire national du RPR la même année, puis secrétaire général adjoint en 1990 et prend la charge des fédérations en 1992. Il a été réélu député le 21 mars.]

## FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT, OUI, MAIS COMMENT ?

- un autre espace pour les acteurs du quotidien ?
- une autre conception de la citoyenneté et de la démocratie ?
- une autre façon de comprendre la politique ?

Cette idée d'agir autrement est fortement ressentie, souvent exprimée, mais peu explicitée...

Dans son numéro de Mars la revue *Devenirs* publie des contributions plurielles sur cette nouvelle approche de la politique :

Didier Anger, Michel Delebarre, Serge Depaquit, André Gauron, Pierre Héritier, Bernard Marx, Jean-Louis Moynet, Claude Neuschwander, Bruno Vennin.

Les Cahiers *Devenirs* sont édités par l'Association pour l'Autogestion, l'Initiative locale et l'Economie sociale. Président Pierre Héritier.

Association AILES : 30, rue René-Boulanger 75010 Paris. Tél. : 42-00-72-70.

Derniers numéros parus : L'évaluation : un défi démocratique - Un réformisme de gauche est-il possible ? - L'Europe sociale en question - Réflexions autour de la pratique du développement local - Apprentissage, vers un modèle français ? - Maastricht et après ?

Cahiers *Devenirs* : le numéro 40 F abonnement 4 numéros : 100 F

Le Monde ÉDITIONS

Pourquoi privatiser aujourd'hui ce qu'on nationalisait hier ?

Consultez L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR pages 814 et 990

## LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

## Ministres

ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET TOURISME : Bernard Bosson

## L'engouement permanent

Ce ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson en « rêvait », et travailler avec Edouard Balladur, « cet homme d'Etat pour qui il a de l'amitié et du respect », le ravit. Certes, avec ce brin de prudence habituelle des ministres à peine nommés, il concède la lourdeur de la tâche qui l'attend, parle des transports comme d'un « sujet sensible ». Mais c'est vraiment avec « enthousiasme » qu'il entreprend cette nouvelle mission.

M. Bosson est un enthousiaste chronique. Il en a toujours été ainsi, depuis son premier mandat, en 1977, de conseiller municipal d'Annecy (Haute-Savoie). Qu'il devienne maire de cette ville, en 1983, député, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, puis ministre délégué aux affaires européennes du gouvernement de Jacques Chirac (1986), ou qu'il participe à la courte aventure des rénovateurs de la droite (1989), M. Bosson ne se départit jamais de son engouement. Même quand il est élu, à l'automne 1991, secrétaire général du CDS, et que l'audit qu'il fait réaliser sur les finances de son parti laisse apparaître de sérieux trous de trésorerie.

Barriste, européen et décentralisateur convaincu, M. Bosson veut incarner la permanence d'une certaine idée de la politique, celle de Robert Schuman, celle de son père aussi, Charles Bosson, ancien sénateur et ancien maire d'Annecy, qui lui a chauffé la place en Haute-Savoie. Mais, à quarante-cinq ans, malgré déjà seize ans de passé public, M. Bosson conserve cette énergie presque adolescente, cette capacité à s'étonner, à vouloir convaincre. Convaincre de la nécessité de « construire les Etats-Unis d'Europe », « grande réalisation du troisième millénaire ». Convaincre « tous les démocrates » de se fixer une règle intangible, « refuser tous les extrémismes, le Front national ou le Parti communiste ».

Le Front national, il l'a rencontré, le 28 mars dernier, dans la deuxième circonscription de Haute-Savoie. Alors qu'il avait été élu au premier tour en 1988, M. Bosson a dû affronter, au second tour, un représentant du parti d'extrême-droite, pour assurer, avec 74,85 % des voix, sa réélection. Sans doute a-t-il souffert d'une opération immobilière : l'acquisition par la municipalité d'Annecy d'un terrain appartenant à deux sociétés, dont l'une est dirigée par son suppléant, Pierre Hérisson. Mais la chambre régionale des comptes, tout en rele-

vant « des éléments surprenants qui ont pu justifier des interrogations », l'a mis hors de cause. M. Bosson a été « très fier d'être parmi les premiers élus de France qui aient saisi eux-mêmes » cette juridiction.

## BRUNO CAUSSÉ

[Né le 25 février 1948 à Annecy (Haute-Savoie), avocat au barreau d'Annecy, Bernard Bosson est maire d'Annecy depuis 1983. Elu député CDS de Haute-Savoie en 1986, réélu en 1988 et 1993, il a été secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales puis ministre délégué chargé des affaires européennes de 1986 à 1988. Il est secrétaire général du CDS depuis 1991.]

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE : Michel Giraud

## Le patron d'une région

Bien qu'il n'hérite pas du portefeuille dans lequel il mettait depuis de longues années ses espoirs – l'équipement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, – Michel Giraud prend en charge, à soixante-trois ans, un ministère très difficile, mais pour lequel il est bien préparé. Comme président (entre 1976 et 1988, et depuis mars 1992) du conseil régional d'Ile-de-France – la « région capitale » qui gère un budget de près de 13 milliards de francs, – il a eu l'occasion de mettre en œuvre une politique économique volontariste, puisque, depuis les lois de décentralisation, la formation professionnelle continue et l'apprentissage sont largement de la compétence des régions. En 1992, l'Ile-de-France a consacré à ces deux secteurs 1,16 milliard de francs, et à l'ensemble des vingt-deux régions de métropole 6,44 milliards de francs. Dans le projet de l'UPF, il est d'ailleurs prévu d'accroître encore les pouvoirs des régions dans la formation.

On peut s'attendre que le nouveau ministre, directement en charge de la lutte contre le chômage, invite donc toutes les régions à conclure avec l'Etat un « pacte de mobilisation pour l'emploi ». Favorable à la relance et à l'approfondissement de la décentralisation (une conception qu'il aura probablement du mal à faire partager à Charles Pasqua, autre « poids lourd » de la région parisienne), Michel Giraud sait qu'on ne pourra pas raisonnablement résoudre la question de l'emploi de la même manière dans le Limousin, rural et en perte de vitesse démographique, en Lorraine, encore sidérurgique, ou en Ile-de-France, où le secteur tertiaire supérieur l'emporte. Il développe d'ailleurs souvent la thèse des « deux couples » : l'Etat doit travailler prioritairement avec les régions pour l'investissement, et les départements avec les villes.

Homme de dialogue et de conviction, politique et spirituelle, plus énergique qu'autoritaire, mal à l'aise

ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : Alain Madelin

## L'idéologue du libéralisme

« Face à un besoin nouveau, il faut se garder d'y répondre par une action publique », aime à dire Alain Madelin. De là à se demander si la création du ministère des entreprises et du développement économique, dont il devient le détenteur, correspond à un besoin nouveau ou si M. Balladur n'écoute pas M. Madelin, il n'y a qu'un pas...

Quoi qu'il en soit, M. Madelin est au gouvernement et inaugure un ministère taillé pour lui. Rien à voir avec ce ministère de l'industrie dont il avait hérité en mars 1986 et qui symbolisait ce que son

idéologie ultralibérale dénonçait le plus : l'interventionnisme de l'Etat. M. Madelin n'avait eu de cesse de s'automutiler et de réduire les maigres crédits que lui allouait le budget.

Cette fois-ci, il n'aura pas à se donner tout ce mal. L'industrie est chez son ami Longuet. M. Madelin aura donc les coudées franches pour mettre en œuvre ses idées, d'ailleurs largement diffusées dans la plate-forme RPR-UDF dont il fut un des négociateurs en tant que vice-président de l'UDF. Son principe : développer la création d'em-

ploi en améliorant l'environnement des entreprises plutôt qu'en les subventionnant. Comment ? En prenant des mesures en faveur des PME : transmission d'entreprises, allègements fiscaux, simplification administrative... Un programme qui a des allures de plan PME à la Edith Cresson. Mais le nouveau ministre renierait une telle parenté.

A son nouveau poste, M. Madelin pourra notamment proposer la création d'un statut de travailleur indépendant, allégé en charges sociales et en formalités administratives, qui lui tient à cœur. Sans doute le ministère du travail, qu'il guignait, lui aurait-il rendu la tâche plus aisée. Il lui faudra donc compter sur la bienveillance de ses collègues de Bercy.

Mais Alain Madelin n'est pas homme à se décourager. Si son ultralibéralisme s'est un peu tempéré avec les années, sa fougue naturelle est toujours au rendez-vous. A quarante-sept ans, cet avocat, membre de la « bande à Léo », n'évite guère les déclarations intempestives. Comme en janvier 1993, lorsque, en pleine spéculation contre le franc, il avait prôné un flottement du franc par rapport au mark. Il avait alors été accusé de favoriser la spéculation.

« En France, ce qui ne marche pas, ce ne sont pas les entreprises, c'est l'Etat », affirmait-il récemment. Avec un ministre des entreprises, l'Etat peut-il mieux marcher ?

## CLAIRE BLANDIN

[Né le 26 mars 1946 à Paris, avocat près la cour d'appel de Paris, Alain Madelin, qui a milité à l'extrême droite, adhère en 1968 à la Fédération nationale des républicains indépendants. Il est député (UDF-PR) de la 4<sup>e</sup> circonscription d'Ile-et-Vilaine depuis mars 1978 et conseiller régional de Bretagne depuis 1986. Ancien ministre de l'Industrie (mars 1986-mai 1988), ancien député européen, fondateur et président de l'Institut Euro 92, il est vice-président du Parti républicain et de l'UDF.]

d'un gala de solidarité pour les sinistrés de Vaison-la-Romaine.

## FRANÇOIS GROSRICHARD

[Né le 14 juillet 1929 à Pontoise, Michel Giraud est ancien professeur de lettres. Il a ensuite travaillé dans une entreprise d'importation de bois. En 1967, il est élu conseiller général du Val-de-Marne. De 1968 à 1973, il est administrateur, puis président du district de la région parisienne. Entre 1975 et 1977, il préside la société mixte du Marché d'intérêt national de Rungis. C'est en 1971 qu'il devient maire du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), dont il est aujourd'hui adjoint au maire. Il présidera le conseil régional d'Ile-de-France de 1976 à 1988 et, de nouveau, à partir de 1992. Sénateur (RPR) du Val-de-Marne de 1977 à 1988, député de 1988 à mars 1993 (5<sup>e</sup> circonscription), il est membre du bureau politique du RPR et de celui de l'UPF. De 1983 à 1992, il a présidé l'Association des maires de France. Il préside, enfin, l'Association mondiale des grandes métropoles et, comme chef d'entreprise, la SONIBAT (Société de négoce international pour le bâtiment.)

## L'interlocuteur de Jack Lang

Le concours des portefeuilles ministériels, Jacques Toubon le prépare depuis cinq ans. Depuis ce jour de juin 1988 où l'ancien secrétaire général du RPR s'est retrouvé simple député de l'opposition. Même en y ajoutant le mandat de maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement, conquis en 1983, l'ennui guettait ce travailleur boulimique. A quarante-sept ans, Jacques Toubon a donc repris consciencieusement ses études de ministre. Restait à choisir l'option. Ce serait la culture. Par affinité personnelle profonde depuis qu'à son goût pour l'opéra s'est ajouté celui pour l'art contemporain, sous l'influence de son épouse Lise, et parce que, dans sa classe gaulliste, il y avait une place à prendre.

Ce serait donc lui qui, à chaque débat budgétaire à l'Assemblée nationale sur les crédits du ministère de la culture, donnerait la réplique à un Jack Lang au plus fort de sa cote, en dénonçant le « parisianisme » de ses choix ou les dépenses « pharaoniques » des grands travaux. Ce serait encore lui qui, congédié sans ménagement des instances dirigeantes du RPR, s'approprierait peu à peu le label de « Monsieur culture » du parti chiraquien en ne manquant jamais de prendre la parole sur ce sujet lors des assises thématiques de son mouvement et dans les médias. Quant aux milieux culturels, ils découvrent avec sympathie un enthousiasme et une curiosité sans sectarisme qui effacent l'image peu

flatteuse d'homme d'appareil et de paragon du chiraquisme qui collait jusqu'alors à Jacques Toubon. Et lorsque le ministre de l'éducation, de la culture et de la communication reçoit, au nom du gouvernement français, le jeudi 18 mars à l'Arche de la Défense, l'écrivain Salman Rushdie, c'est Jacques Toubon qui, avec son principal rival à la candidature rue de Valois, Alain Carignon, le maire de Grenoble, vient représenter le RPR, aux côtés de la poignée d'artistes et d'intellectuels dûment sélectionnés.

L'option culture réussit au député de Paris, mais elle ne lui suffit pas. Et lorsque l'on prépare un concours aussi disputé, mieux vaut multiplier ses chances. Parlementaire acharné, membre de la commission des lois, Jacques Toubon se découvre une autre passion, celle du droit et de la justice. Là encore, il est de tous les débats, du code pénal aux écoutes téléphoniques en passant par la réforme constitutionnelle, le statut des magistrats ou la bioéthique. Aux interventions polémistes et désordonnées du « mousquetaire » de l'opposition version 1981-1983, il substitue des exposés rigoureux qui forcent l'attention de ses adversaires socialistes. On lui prête alors de sérieuses ambitions pour la chancellerie, qu'il ne dément pas.

Ces cinq années de travail parlementaire enrichi de réunions de réflexion avec des magistrats, des hauts fonctionnaires ou des méde-

cins, l'ont en tout cas profondément transformé. « Je me suis dépouillé peu à peu de mon personnage RPR », convient le député de Paris. Mais seulement pour mieux le reconstruire. Les années de disgrâce ne l'ont jamais fait douter de celui qui, en 1971, avait remarqué ce sous-préfet fraîchement diplômé de l'ENA et l'avait fait venir à son cabinet de ministre chargé des relations avec le Parlement avant de lui confier des responsabilités toujours plus grandes au sein du RPR. La « voix » de Jacques Chirac a trouvé sa tonalité propre, sans trahir la partition du maître. C'est ce qui distingue des élèves besogneux celui qui finit par réussir les concours.

PASCAL ROBERT-DIARD

[Né le 29 juin 1941 à Nice (Alpes-Maritimes), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA, Jacques Toubon a été membre de nombreux cabinets ministériels, dont ceux de Jacques Chirac, au ministère chargé des relations avec le Parlement (de 1971 à 1972), de l'Agriculture (de 1972 à 1973), de l'Intérieur (1974), puis à Matignon de 1974 à 1976. La même année, il devient délégué national du RPR, chargé des élections, puis, en 1978, secrétaire général adjoint du mouvement gaulliste. Député de Paris depuis 1981 et maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement depuis 1983, M. Toubon a été président de la commission des lois de l'Assemblée nationale de 1986 à 1987 et secrétaire général du RPR de 1984 à 1988. Il a été élu, en février 1993, président du Club 89, organe de réflexion proche du RPR.]

## Le médiateur indispensable

Carte de presse n° 26 421. « C'est le seul numéro dont je me souviens toujours », dit-il encore aujourd'hui. Fils d'un journaliste du Dauphiné libéré, Alain Carignon fut en effet pigiste, jadis, dans plusieurs hebdomadaires grenoblois. Elève dissipé, dissipé par la politique – seul, il allait neindre, la nuit, des croix de Lorraine sur les murs, dans un fief communiste, – il avait quitté le lycée avant de passer le bac, et il lui fallait bien vivre.

En 1976, devenu conseiller général, il occupait encore son temps, pendant les séances plénières de l'assemblée départementale, à rédiger discrètement de petits échos pour les Affiches de Grenoble. Enfin, après son élection à la mairie de Grenoble, en 1983, il sut user, jusqu'à en abuser parfois, de ses relations avec les médias. Jusqu'à débarquer, un jour de 1990, dans les locaux de FR 3-Grenoble, pour tancer vertement les responsables d'un reportage qu'il jugeait injurieux à son égard. Nul doute à avoir à ce sujet : M. Carignon est

un passionné de la communication, sous toutes ses formes.

Sa carte de l'UDR, puis du RPR, en revanche, le maire de Grenoble peut avoir quelques raisons d'en avoir oublié les références exactes. Une première fois, lors de l'élection présidentielle de 1974, il fut suspendu du mouvement gaulliste pour avoir préféré Jacques Chaban-Delmas à l'opération menée par M. Chirac au profit du candidat Giscard d'Estaing. Une seconde fois, en juin 1990, alors qu'il pesait déjà beaucoup plus lourd, l'ancien ministre de l'environnement fut mis en congé du RPR après avoir appelé à voter en faveur d'une candidate socialiste, opposée, à Villeurbanne, dans une élection partielle, à un représentant du Front national. Mais Jacques Chirac sait se montrer bon prince pour ce « compagnon » agité, souvent imprévisible, mais qui se débrouille toujours pour se rendre indispensable.

Depuis sa réintégration, il y a près d'un an, dans les instances

dirigeantes du RPR, comme délégué général chargé de la formation et de la culture, M. Carignon s'efforçait notamment de tisser des liens avec des milieux très divers, artistes, écologistes, formateurs, généralement éloignés de la clientèle traditionnelle du mouvement néogaulliste. Pour élargir l'assise du maire de Paris, expliquait-il, en vue du second tour de la prochaine élection présidentielle.

J.-L. S.

[Né le 23 février 1949 à Vizille (Isère), Alain Carignon est diplômé de l'Institut d'administration des entreprises de Grenoble. Journaliste, puis collaborateur d'Aimé Paquet, médiateur de la République, puis chargé des relations extérieures de la chambre de commerce de Grenoble, il a été élu conseiller général de Grenoble en 1976. Maire de Grenoble depuis 1983, après sa victoire sur Hubert Dubedout, et président du conseil général de l'Isère depuis 1985, il a été parlementaire européen de 1984 à 1986 et ministre délégué à l'environnement dans le gouvernement de M. Chirac, de 1986 à 1988.]

## La France rurale

Il aurait sans aucun doute préféré l'aménagement du territoire à l'agriculture et à la pêche, mais la question ne lui a pas été posée. Jean Puech (UDF-PR), qui ne comptait pas parmi les favoris, doit en effet sa désignation à la défection de Charles Millon (UDF-PR). Cette nomination tranche avec celle de François Guillaume en 1986, qui était lui un authentique porte-parole d'un lobby traditionnellement acquis à la droite. Les pêcheurs resteront certainement circonspects. Les agriculteurs pourront au moins se rassurer en se disant que leurs problèmes ne sont sans doute pas tout à fait étrangers à un élu de l'Aveyron, département rural s'il en est.

C'est d'ailleurs à partir de son enracinement que ce petit-fils de

paysan a bâti sa carrière politique. Conseiller général à vingt-huit ans, en 1970, puis benjamin des présidents de conseil général lorsqu'il prend la direction du département sept ans plus tard, c'est presque tout naturellement qu'il entre au Sénat, chambre par excellence des collectivités locales, en 1980. Un parcours rapide que couronne, en 1989, la présidence de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France. Un parcours sans taches, même si la poigne de fer dont il use dans son département a fait progressivement naître les critiques, y compris dans les rangs de sa propre majorité.

Venu à la politique en réaction à mai 1968, Jean Puech a toujours milité dans la famille indépendante.

De 1974 à 1980, chargé de mission, à titre officieux, au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports puis du logement, le giscardien Marcel Cavaillet, il fait pendant cette période la connaissance de Raymond Barre. Lorsqu'il est appelé au secrétariat politique du PR par François Léotard en 1984, il est déjà fondamentalement barriste et prendra largement sa part à la campagne présidentielle de 1988.

G. P.

[Né le 22 février 1942, à Viviez (Aveyron), licencié en sciences physiques, Jean Puech est conseiller général de Rignac depuis 1970. Maire de Rignac depuis 1977, sénateur depuis 1980, il siège au groupe des Républicains et indépendants. Il est enfin président de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France depuis 1989.]

## Le radical de service

Tout gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, a besoin d'un ministre radical pour incarner la tolérance et l'ouverture. André Rossinot était l'homme de la situation. Convaincu que le CDS n'a pas le monopole du centre, comme il le proclama en 1988 lorsque Pierre Méhaignerie entraîna ses troupes dans un groupe distinct de celui de l'UDF, il campe résolument, depuis qu'il est entré au Parti radical en 1974 avant d'en devenir secrétaire général en 1979, puis président en 1983, sur cette frontière étroite qui sépare la droite de la gauche. Il a le souci constant de se démarquer de la droite et surtout de l'extrême droite, dont, en bon franc-maçon, il rejette catégoriquement les valeurs, mais il n'a jamais cédé non plus aux appels de la gauche, se contentant d'appeler à « dialogue » avec ses frères séparés du MRG. Cet homme de contact et d'entregent était bien placé, en 1986, pour devenir ministre des relations

avec le Parlement : il fit son travail consciencieusement, avec la rondeur et l'affabilité qu'on attendait de lui, jouant de ses qualités de rassembleur. Le voici, dans un autre poste, appelé à témoigner du même esprit de conciliation.

Si son destin national n'a pas été encore à la hauteur de ses espérances, l'enracinement local d'André Rossinot, en revanche, s'est affirmé. Venu à la politique par les mouvements associatifs, ce médecin oto-rhino-laryngologiste s'est lancé dans la vie publique à l'époque où Jean-Jacques Servan-Schreiber tentait de redonner quelques couleurs au vieux radicalisme. A la faveur de crises municipales successives, il conquiert en 1983 la mairie de Nancy. Homme de terrain en même temps que de dossiers, il a su se constituer une base électorale fidèle, qui lui a permis de mettre fin à l'instabilité politique dont souffrait sa ville. André Rossinot a beaucoup d'ambition

pour Nancy dont il voudrait faire une grande métropole européenne à partir du « projet d'agglomération » qu'il a mis en chantier comme président du district urbain. Il revient au gouvernement alors que son grand rival, le maire de Metz, n'y est plus. Dans la bataille qui continue d'opposer les deux villes, sa promotion apparaîtra comme un atout majeur. Ce n'est pas le moindre intérêt, à ses yeux, de sa nouvelle fonction.

T. F.

[Né le 29 mai 1939 à Briey (Meurthe-et-Moselle), docteur en médecine, André Rossinot a été conseiller municipal puis deuxième adjoint au maire de Nancy avant de devenir maire en 1983. Elu député UDF-rad. de Meurthe-et-Moselle en 1978, il a été réélu en 1981 et en 1986 avant d'être nommé ministre chargé des relations avec le Parlement dans le premier gouvernement de cohabitation. Il a été réélu député en 1988 et en 1993. Il a présidé le Parti radical de 1983 à 1988.]

## De droite et fier de l'être

Parce qu'il fut jadis un militant d'extrême droite, qu'il participa à la fondation du mouvement Occident et qu'il n'a jamais renié ce passé, dont le Front national ravivait quelquefois malicieusement le souvenir, Gérard Longuet fut longtemps soupçonné de complaisance à l'égard du parti de Jean-Marie Le Pen. Homme de droite et fier de l'être, le président du Parti républicain a eu, en effet, sur le sujet, à plusieurs reprises, des paroles ambiguës.

Ce fut le cas lorsqu'au printemps 1991, un an avant les élections régionales, il accepta d'engager des alliances locales avec le Front national puis lorsqu'il proposa, quelques semaines plus tard, de réserver le RMI aux seuls ressortissants français.

Ce fut encore le cas lorsqu'en septembre de la même année, après les déclarations de Valéry Giscard d'Estaing sur les risques d'« invasion » suscités par l'immigration, il se contenta de

regretter que l'ancien président de la République ait réservé ses propos à un magazine plutôt que de les soumettre aux militants, puis lorsqu'en octobre il s'éleva contre la « diabolisation » de Jean-Marie Le Pen.

On attendait de ce proche de François Léotard – auquel il a succédé à la tête du Parti républicain – qu'il prenne enfin position clairement contre le Front national afin de rompre avec l'image d'activiste musclé et d'« apparatchik » sans états d'âme qui lui colle à la peau. Ce fut chose faite en novembre 1991 quand, à l'occasion du conseil national de son parti, il diffusa un long texte de réflexion qui condamnait sans détours, au nom de l'idéal républicain, l'idéologie du Front national.

Il pouvait dès lors, à l'issue des élections régionales, exiger la démission de Jean-Marie Rausch de la présidence du conseil régional de Lorraine pour cause de collusion présumée avec l'extrême

droite et se faire élire à sa place sans les voix du Front national.

Avant d'avoir conquis ainsi une respectabilité politique qui lui avait été longtemps contestée, Gérard Longuet avait acquis pendant son passage aux affaires une réputation de bon gestionnaire : il s'engagea dans une prudente déréglementation des télécommunications, ouvrant, par décret, à la concurrence les services dits « à valeur ajoutée », faute de pouvoir faire aboutir par la voie législative une réforme globale. « Il travaille pour son successeur », disait alors son entourage pour justifier son attitude précautionneuse. Il retrouve aujourd'hui son ancien portefeuille – augmenté, il est vrai, de l'industrie et du commerce extérieur – dans un paysage bouleversé par une gauche qui s'est montrée, sur ce terrain, plus libérale que lui.

THOMAS FERENCZI

[Né le 24 février 1946 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, sous-préfet, Gérard Longuet a été directeur du cabinet du préfet de l'Eure puis de celui de la Somme avant de diriger le cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat. Elu en 1978 député UDF-PR de la Meuse, il a été battu en 1981 avant de devenir parlementaire européen en 1984. Revenu au Palais-Bourbon en 1986, il est secrétaire d'Etat puis ministre délégué chargé des postes et télécommunications dans le gouvernement de cohabitation. Réélu député en 1988, puis, le 21 mars dernier, au premier tour, il a été élu en 1992 à la présidence du conseil régional de Lorraine. Il est président du Parti républicain depuis 1990 après en avoir été trésorier puis secrétaire général.]

## « Cohabitant » de la première heure

En 1986, dans le gouvernement de la première cohabitation, Michel Barnier était, en quelque sorte, le rival du président du RPR : Paris et la Savoie étaient en concurrence pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Deux ans plus tôt, le jeune président du conseil général de Savoie avait même eu l'audace, au titre de la « dérispation », d'inviter le président de la République à participer à une session extraordinaire de l'assemblée départementale. La Savoie eut ses Jeux et, à défaut de portefeuille, Michel Barnier eut à gérer pendant six ans, en collaboration avec Jean-Claude Killy, la préparation, puis la réalisation de l'une des plus grosses entreprises de spectacle françaises de cette fin de siècle, les JO d'Albertville.

Entre-temps, celui qui avait été le plus jeune conseiller général de France (dès 1973, à l'âge de vingt-deux ans), le plus jeune député de France (en 1978) et le plus jeune président de conseil général de France (en 1982), ne venait plus guère à l'Assemblée nationale que pour assister, le mercredi après-midi, à la séance des questions au gouvernement – sur le siège voisin de celui de M. Ballardur – et pour se consacrer au seul dossier de l'environnement.

Rapporteur spécial de la commission des finances, il avait remis au président de la République, au printemps de 1990, un volumineux catalogue de « cent propositions pour une nouvelle politique de l'environnement », dont il continua de suivre, patiemment, la mise en œuvre. Plus

récemment, en novembre 1992, dans un nouveau rapport d'information, accompagné de la publication d'un Atlas des risques majeurs, il avait proposé au gouvernement de prendre une « initiative européenne de sécurité écologique » en direction des pays de l'Europe centrale et orientale et de réduire, à cette fin, de 0,33 % les budgets de la défense des pays de l'Alliance atlantique.

Confortablement installé dans un département où la gauche n'existe plus guère, Michel Barnier est de ceux qui, au sein du RPR, ne doivent rien à Jacques Chirac. C'est de cette situation qu'il tire son goût et les moyens de son indépendance. En 1989, il avait participé, au second rang, à l'éphémère révolte des « douze » renouveaux de l'opposition. Bien que proche de Philippe Séguin, il avait été l'un des cinq députés RPR à voter, au printemps dernier, lors de la réunion du Congrès du Parlement, le projet de réforme constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht, en souhaitant que le RPR fasse passer l'intérêt de la France avant son « réflexe d'opposition ».

J.-L. S.

[Né le 9 janvier 1951 à La Tronche (Isère), M. Barnier est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris. Délégué de l'Union des jeunes pour le progrès, puis chargé de mission au cabinet du premier ministre chargé de l'environnement, Robert Poujade, M. Barnier est élu conseiller général de Bourg-Saint-Maurice en 1973, puis député de la Savoie en 1978. Depuis 1982, il préside le conseil général de la Savoie.]

LOS ANGELES 2490 F

VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS  
PRIX A CERTAINES DATES

Nouvelles Frontières.  
On ne vit que mille fois.

NOUVELLES FRONTIÈRES

Et après les stars d'Hollywood, nager dans les fastes d'un hôtel américain ne vous coûtera pas plus cher que l'édition originale de «The bottom of the air is fresh».\*

\* Les USA avec Nouvelles Frontières, c'est aussi des séjours ou des circuits, avion compris, à partir de 6 200 F.

CONTACTEZ UNE DE NOS 150 AGENCES EN FRANCE  
TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 41 41 58 58

COOPÉRATION : Michel Roussin

## L'homme des services secrets

Le nouveau ministre de la coopération, Michel Roussin, est un homme de fidélité. A la gendarmerie, où il fut, durant treize ans, officier après avoir servi dans l'artillerie. Aux services de renseignement, où il dirigea, pendant quatre ans, le cabinet de leur patron de l'époque, Alexandre de Marenches, jusqu'à la victoire de François Mitterrand en mai 1981. Mais, surtout, à Jacques Chirac, qu'il connut à partir de 1972, lorsqu'il exerça la fonction de commandant militaire de l'hôtel Matignon, et qu'il suivit, dès après l'arrivée des socialistes au pouvoir, à la mairie de Paris et au poste de premier ministre du premier gouvernement de la cohabitation.

Ce pied-noir du Maroc est bardé de diplômes, civils et militaires, comme le diplôme de langues orientales, le grade universitaire de docteur ès lettres ou le brevet de l'enseignement supérieur scientifique et technique militaire. Mais Michel Roussin n'a pas besoin de s'en prévaloir pour s'imposer : sa puissance de travail, sous des apparences de dilettante, et sa rigueur quasi militaire, voire son souci du détail ou de la précision, qui ne sont pas exempts d'un évident esprit de souplesse, plaident pour lui et l'ont toujours fait apprécier de ceux avec lesquels il est appelé à collaborer. Loin d'être dénué d'humour, il se lance fréquemment, si les circonstances le permettent, dans des imitations improvisées de personnalités auxquelles il prête un accent nord-africain irrésistible.

Quand il quitta l'armée, en 1976, Michel Roussin entra dans l'administration préfectorale. En qualité de sous-préfet, il servit en Indre-et-Loire, puis au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (l'ancêtre de la DGSE). En 1981, il est chargé de mission à la Compagnie générale des eaux avant d'accéder au cabinet du maire de Paris en 1983. Là, il est dans l'ombre de Jacques Chirac, d'abord comme conseiller, puis chef de son cabinet. En 1986, il est encore à ses côtés à l'hôtel Matignon. La cohabitation achevée, Michel Roussin devient directeur du cabinet du maire de Paris. Pour les élections législatives de mars, à Paris, il reçoit, comme en «cadeau», la circonscription

occupée par Edouard Frédéric-Dupont, qui met fin à cinquante-sept ans d'activités politiques et auquel il succède - très aisément - dès le premier tour de scrutin.

Au ministère de la coopération, Michel Roussin retrouvera des interlocuteurs qu'il a bien connus en Afrique depuis son passage à la tête des services secrets.

[Né le 3 mai 1939 à Rabat (Maroc), officier d'artillerie de 1960 à 1963, puis officier de gendarmerie de 1963 à 1969, Michel Roussin a été chargé des relations avec la presse à la direction de la gendarmerie et de la justice militaire, avant de devenir, en 1972, commandant militaire de l'hôtel Matignon. Nommé sous-préfet, Michel Roussin a été directeur du cabinet du directeur général du SDECE de 1977 à 1981. Il a rejoint le

Après du président du RPR et maire de Paris, cet homme, qui n'a jamais occulté de sa vie ses responsabilités précédentes dans le renseignement à la différence de nombreux autres, avait reçu aussi pour mission de maintenir les liens avec les dirigeants de pays africains.

J. I.

cabinet de Jacques Chirac, maire de Paris, en 1983, puis a suivi ce dernier dans ses fonctions de premier ministre, en mars 1986, comme chef de cabinet. En 1989, Michel Roussin est devenu directeur du cabinet du maire de Paris, poste qu'il a quitté pour se présenter aux élections législatives dans la 3<sup>e</sup> circonscription de Paris, où il a été élu au premier tour le 21 mars.]

DOM-TOM : Dominique Perben

## « Où vous voulez »

Douze ans de bons et loyaux services pour la cause chiraquienne valent à Dominique Perben son entrée au gouvernement. Cette récompense aurait pu intervenir plus tôt, fin 1986, quand il fallut trouver un successeur à Alain Devaquet, ministre délégué aux universités démissionnaire. Jacques Chirac, soucieux de trouver l'homme susceptible de renouer le dialogue avec le monde lycéen et étudiant, avait songé au maire de Chalon-sur-Saône. Se heurtant à l'hostilité d'un « baron » du RPR en Bourgogne, Robert Pujade, maire de Dijon, peu enclin à voir monter aussi vite l'étoile d'un concurrent, le premier ministre de la première cohabitation choisit finalement Jacques Valade, sénateur de la Gironde. Quelques mois plus tard, Dominique Perben est désigné comme trésorier de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, qui voulait à ce poste une personnalité incontestable.

« Je vais où vous voulez, quand vous voulez », proposait-il en 1981 à Jacques Chirac, au lendemain de la défaite de Valéry Giscard d'Estaing, pour lequel il avait fait campagne. Où ? Ce sera la Saône-et-Loire. Quand ? Tout de suite. La cible : Pierre Joxe. A défaut de battre directement ce dernier, qui

avait laissé le soin à son suppléant de conduire la liste aux élections municipales de mars 1993, Dominique Perben enlève, avec cent deux voix d'avance, la mairie de Chalon, que les socialistes dirigeaient depuis cinquante-huit ans. Le fantassin se fait hussard et il mène avec succès la liste du RPR, qui devance celle de l'UDF, aux élections législatives de 1986. Ne pas se tromper d'adversaire, sans négliger pour autant la rivalité avec les alliés : fort de ces principes, Dominique Perben obtiendra de conduire la liste commune de l'opposition aux régionales de mars 1992, avec pour ambition la présidence du conseil régional. Cette ambition a été contrariée par l'élection-surprise de Jean-Pierre Soisson.

Prônant le choix d'Edouard Balladur comme premier ministre tout au long de la campagne électorale, il a organisé en janvier dernier les assises du RPR sur la culture. Sa place dans l'état-major de la rue de Lille le prédestinait à prendre la succession d'Alain Juppé au secrétariat général du RPR. Réélu dès le 21 mars, Dominique Perben n'a pas atteint tout à fait son objectif local : il misait sur le succès dans la circonscription de Mâcon - mais l'UDF a enlevé la « primaire » au

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : Philippe Mestre

## Un préfet saisi par la politique

Si Valéry Giscard d'Estaing avait été réélu président de la République en 1981, Philippe Mestre serait devenu le « patron » des services de contre-espionnage. Aujourd'hui, il doit se contenter d'être ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Cet ancien administrateur de la France d'outre-mer, spécialiste des affaires militaires, va trouver des dossiers qu'il connaît bien.

Servir, quelles que soient les circonstances, ce « gaullien » y est habitué depuis longtemps. Il fut ce qu'il est convenu d'appeler un « grand préfet », un préfet d'avant la décentralisation, de ceux qui savaient faire comprendre aux élus locaux qu'ils

n'avaient pas intérêt à se mettre en travers des choix gouvernementaux, mais qui géraient aussi avec compétence les départements et les régions qui leur étaient confiés. Chabaniste en 1974, il se mit sans hésiter au service du giscardisme triomphant jusqu'à devenir directeur de cabinet de Raymond Barre, premier ministre.

La défaite de la droite en 1981 l'amena à passer de l'ombre politique au grand jour. Elu député dans sa Vendée natale, il resta fidèle à celui qui apparaissait alors comme le secours de l'UDF. Refusant la première cohabitation, il s'interdit d'en être le saboteur, rendant même quelques signaux services, lorsque, en tant que vice-président, il dirigeait les travaux de l'Assemblée nationale avec autant de poigne que ses préfetures. Il retrouva la politique à plein temps quand il devint directeur de la campagne présidentielle de Raymond Barre. Ce ne fut un succès ni pour son candidat ni pour lui, puisqu'il fut assez vite accusé - avec quelque raison - de préparer, avant terme, le ralliement à Jacques Chirac et qu'il se brouilla, alors, avec nombre de baristes, y compris avec le premier d'entre eux.

Cet homme de droite et d'ordre, aussi assuré de ses convictions qu'il est courtisé, se replia

dans sa province, où il tenta, là aussi sans succès, de limiter la mainmise de Philippe de Villiers sur sa Vendée. Premier vice-président du conseil régional, il a, en travaillant avec Olivier Guichard, retrouvé ceux à qui il a toujours été fidèle : les barons du gaullisme historique.

Th. B.

[Né le 23 août 1927 à Talmont, en Vendée, Philippe Mestre est bachelier en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il commence sa carrière au cabinet de Pierre-Olivier Lapie, ministre de l'Éducation en 1950 et membre de la SFIO. Après avoir occupé divers postes dans ce qui était alors les colonies françaises d'Afrique, il est intégré dans le corps préfectoral et affecté en Algérie. En 1962, il revient en métropole et occupe des fonctions de sous-préfet à Tours. De novembre 1964 à juillet 1969, il est au cabinet de Pierre Messmer, ministre des armées, avant d'être membre de celui de Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, séjour entrecoupé par un passage à la préfecture du Gers. Il reste à Matignon avec M. Messmer. En juillet 1973, il devient préfet du Calvados et de la Basse-Normandie, avant d'être nommé préfet de région à Nantes. En avril 1978, il retourne à Matignon comme directeur du cabinet de Raymond Barre. Depuis juin 1981, il est député de la Vendée. En juillet 1982, il entre au groupe Hersant, comme président-directeur général de Presse-Océan. Depuis 1984, il est délégué général adjoint des adhérents directs de l'UDF, et, depuis 1986, premier vice-président du conseil régional des Pays-de-la-Loire.]

JEUNESSE ET SPORTS : Michèle Alliot-Marie

## Sans nuance

Député européen, spécialiste des affaires étrangères à la direction du RPR, Michèle Alliot-Marie est longtemps intervenue, à l'Assemblée nationale, sur la chute de Mikhaïl Gorbatchev, l'exil du général Michel Aoun, la levée des sanctions frappant l'Afrique du Sud ou le sort des pays baltes, pour, finalement, se voir confier le portefeuille de la jeunesse et des sports. Hasard des combinaisons gouvernementales...

Les préoccupations de la jeunesse, pourtant, ne lui sont pas inconnues puisque cette forte en

thème, collectionneuse de diplômes, fut maître de conférences à l'université Paris-I et secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement sous la première cohabitation (1986-1988). La passion du sport, non plus, ne lui est pas étrangère puisque son père, ancien maire de Biarritz, ancien député, fut un arbitre international de rugby. Elle en conserve une tendresse pour le ballon ovale, au point de jauger en technicienne la passe d'un trois-quarts-aile.

C'est qu'il ne faut pas se fier à ses tailleurs griffés Cardin, qui détonnent tant dans le pourpre des capotons du Palais-Bourbon. Elle a du tempérament et le verbe assésin. Le centriste Didier Borotra, qui brava l'autorité du père jusqu'à provoquer sa chute en mars 1991, en vacilla d'incrédulité lorsqu'il essaya l'infamant épithète de « sous-Durieux local » pour ses audaces municipales. A force de formules-couperets, elle se forgea la réputation d'une « coupeuse de têtes » parisienne sur une côte basque qui ne la comprend souvent pas, mais qu'elle tente de séduire - elle y réussit parfois - en invoquant son influence rue de Lille et son travail à Strasbourg.

La gauche, elle aussi, a eu droit à sa ration de gracieusetés. Secrétaire d'Etat, elle excellait à dénoncer « l'égalitarisme socialiste » en matière éducative. Elle ne versa pas davantage dans la nuance à propos du rocardisme cuvée 1988, qu'elle ramena à l'aimable triptyque : « cafouillage, copinage, gaspillage ». Mais ce côté orthodoxe, anti-Barzach, est son meilleur atout. Combiné à une fringale de dossiers et à une incontestable capacité de travail, il l'a pour l'instant préservée des désagréments des retours de fortune politique.

F. B.

[Née le 10 septembre 1946 à Ville-neuve-le-Roi (Val-de-Marne), M<sup>me</sup> Alliot-Marie est lauréate de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, docteur en droit et docteur en sciences politiques. Assistante à la faculté de droit de Paris-I (1972-1973), elle a été conseillère au cabinet d'Edgar Faure, ministre des affaires sociales (1972-1973), puis chargée de mission au cabinet de M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM (1973-1974). Nommée conseillère technique, en janvier 1976, au cabinet de M<sup>me</sup> Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, elle devient son chef de cabinet en avril 1977, fonction qu'elle conserve quelques mois lorsque M<sup>me</sup> Saunier-Seïté est nommée ministre des universités en janvier 1978. Elle a été députée des Pyrénées-Atlantiques en mars 1986, elle est nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement (1986-1988). Elle a été députée de la sixième circonscription des Pyrénées-Atlantiques en juin 1988, député européen en juin 1989, réélue députée des Pyrénées-Atlantiques le 28 mars, elle est déléguée générale du RPR, chargée des affaires étrangères.]

LOGEMENT : Hervé de Charette

## L'ami de Valéry Giscard d'Estaing

Il est réputé dire tout haut ce que Valéry Giscard d'Estaing pense tout bas. Exégète scrupuleux des analyses et des réflexions du président de l'UDF, Hervé de Charette n'a rejoint le séraï politique qu'après avoir fréquenté les cabinets ministériels. Plus attiré par les ambitions réformistes de la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas que par les thèses du « libéralisme avancé » de Valéry Giscard d'Estaing, il se fait remarquer du nouveau président de la République en 1974 par un rapport solide sur l'immigration. Faisant son apparition dans l'organigramme du Parti républicain en 1977, Hervé de Charette fait vite figure d'homme de dossiers, au point d'être considéré comme l'« idéologue » du parti jusqu'à ce que l'équipe de François Léotard s'installe dans les postes-clés, à partir de 1982. Depuis 1989, il est délégué général des clubs Perspectives et Réalités.

Une carrière politique nécessite un ancrage local. Hervé de Charette aura mis du temps à trouver son fief. Candidat sans succès aux législatives de 1981 dans les Alpes-Maritimes, il se casse les dents en 1983 sur la mairie de Nevers. La proportionnelle lui permet de décrocher un siège dans la Nièvre en 1986. En 1988, le retour au scrutin uninominal lui laissant peu d'espoir de réélection dans ce département, il se parachute - formule, selon lui, inconvenante, puisqu'il y a passé son enfance - dans la sixième circonscription du Maine-et-Loire, tout acquise à la droite, en obtenant du RPR qu'il renonce à présenter Jean Saint-Bris, conseiller général. Dans la foulée, il devient l'année suivante maire de Saint-Florent-le-Vieil et conduit la liste de l'UPF aux régionales de mars 1992.

Ministre de la fonction publi-

que de 1986 à 1988, il était l'un de ceux qui entretenaient les relations les plus cordiales avec Edouard Balladur. S'il a poursuivi, non sans résultat, la politique de modernisation de la fonction publique commencée par son prédécesseur socialiste, Jean Le Garrec, il n'avait pu, après avoir dû geler les salaires dans ce secteur, signer d'accords salariaux.

Souhaitant que le scrutin des 21 et 28 mars permette aux électeurs de censurer François Mitterrand, il assurait que Valéry Giscard d'Estaing était « le mieux placé pour conduire la période extrêmement difficile » de l'après-législatives. Il avait, dès le mois de septembre dernier, ouvert la voie à une deuxième cohabitation qui, à ses yeux, ne doit pas être l'occasion d'une « confrontation permanente ».

A. Ch.

[Né le 30 juillet 1938 à Paris, diplômé de HEC et de Sciences-Po, ancien élève de l'ENA, Hervé de Charette est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il a été membre de plusieurs cabinets ministériels, ceux de Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (1973-1974), d'André Postel-Vinay, de Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés (1974-1976), de Christian Beullac, ministre du travail (1976-1978), de Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur (1980-1981), avant de présider la SONA-COTRA (1980-1981). Secrétaire national du Parti républicain en 1977, il occupe au sein de cette formation différentes responsabilités. Elu député de la Nièvre en 1986, il est ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique de 1986 à 1988. Elu député de Maine-et-Loire en 1988, il est, depuis 1989, maire de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire). Délégué général des clubs Perspectives et Réalités, il est vice-président du groupe UDF depuis avril 1990. Elu conseiller régional des Pays de la Loire en mars 1992, M. de Charette a été réélu député le 21 mars 1993.]



avec

**PARIS MATCH** **France 3** **RTL**

**cette semaine dans Paris Match jouez au Grand Jeu culinaire Logis de France :**

*"Redécouvrez la France des Terroirs" et gagnez 15 jours de vacances,*

des séjours d'une semaine et des dizaines de week-ends, pour deux personnes, dans les 4.200 hôtels-restaurants Logis de France, des cassettes vidéo France 3 "La cuisine de France", des T-shirts et des collections de pins Paris Match et de nombreux autres lots...



Pour préparer dès aujourd'hui vos séjours dans les Logis de France, le nouveau guide 1993 des Logis de France vient de paraître. 4200 hôtels-restaurants de qualité, classés, dans toute la France. 420 pages - 68 Fr. TTC prix public conseillé. En vente en librairies et grandes surfaces



guide des hôtels-restaurants

**RTL 1993**

Logis de France

*"Redécouvrez la France des Terroirs"*

**Jeu culinaire simple et facile, ouvert du 1er Avril au 30 Juin 1993 à tous les Amoureux de l'Authenticité et de la Cuisine de France.**

**Jeu gratuit sans obligation d'achat, organisé par la Fédération nationale des Logis de France.**

**Bulletin de participation disponible dans le Paris Match du 1er avril, dans tous les hôtels-restaurants Logis de France ou, sur simple demande adressée à :**

**Fédération nationale des Logis de France, 83 av. d'Italie 75013 Paris**

**Tél : 45 94 70 00 - 3615 LOGIS DE FRANCE**

**AFFAIRES EUROPÉENNES : Alain Lamassoure**

### L'Eurocentriste

La nomination d'Alain Lamassoure aux affaires européennes devrait rassurer les partenaires de la France au sein de la Communauté qui pouvaient redouter un revirement brutal de l'attitude de Paris. M. Lamassoure a en effet été de tous les combats récents en faveur de la construction européenne et sa contribution au débat sur le traité de Maastricht a été remarquée.

Entré sur la scène publique en 1981 sous la bannière des « idées libérales et européennes » chères à Valéry Giscard d'Estaing, son vrai parrain en politique, il n'a cessé depuis son élection au Parlement de Strasbourg en 1989 de plaider en faveur d'une Europe « ni fédérale ni confédérale » mais « communautaire », soit une « structure qui n'a jamais existé ». Habité par le goût de l'équilibre, ce « centriste de bon sens » finit par froisser les sus-

ceptibilités nationalistes, sans pour autant faire allégeance aux fédéralistes.

Chez cet avocat du principe de subsidiarité, la démocratisation des institutions européennes est un souci permanent. Ainsi souhaite-t-il que le Parlement de Strasbourg voie son pouvoir de codécision renforcé et surtout que son mode d'élection soit refondu dans le sens d'un scrutin uninominal, seul moyen, selon lui, d'arracher le pouvoir de désignation des candidats aux appareils de parti pour les confier aux citoyens.

Mais là encore, l'eurocentriste Lamassoure nuance : cette Europe des citoyens ne doit pas aboutir à la neutralisation de Bruxelles. S'il s'est battu pour que le Parlement français puisse mieux superviser la Commission, il met en garde contre les risques d'« interférences dans le système de décision commu-

nautaire ». Le vrai problème, selon lui, est que les parlementaires nationaux puissent « contrôler les représentants de la France au conseil des ministres ». Le nouveau ministre se souviendra-t-il de l'ancien parlementaire ?

F. B.

[Né le 10 février 1944 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), ancien élève de l'ENA, Alain Lamassoure a été chargé de mission puis conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (1974-1977). De 1978 à mai 1981, il a été conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. Délégué général des clubs Perspectives et réalités de 1984 à 1989, il a été proclamé en avril 1986 député des Pyrénées-Atlantiques en remplacement de M<sup>me</sup> Alliot-Marie, nommée secrétaire d'Etat. Elu député en 1988 dans la cinquième circonscription des Pyrénées-Atlantiques, il est porte-parole de l'UDF de 1988 à 1989. Elu député européen en 1989, il conserve en 1993 son siège de député.]

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES : Daniel Hoeffel**

### L'Alsace et le TGV

Après Adrien Zeller dans le premier gouvernement de cohabitation, et Théo Braun, dans l'équipe Rocard, Daniel Hoeffel, sénateur UDF-CDS et président du conseil général du Bas-Rhin, a été choisi pour représenter la région. Edouard Balladur donne ainsi satisfaction aux Alsaciens en faisant appel à celui qui incarne à leurs yeux la caution morale de la classe politique.

Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales retrouve ainsi un poste gouvernemental douze ans après avoir servi sous Raymond Barre comme secrétaire d'Etat à la santé et à la famille de 1978 à 1980, puis comme ministre des transports jusqu'en 1981. Cette nomination, et ce n'est un secret pour personne en Alsace, a un objectif précis : reprendre la mairie de Strasbourg à la socialiste et rocardienne Catherine Trautmann. Tout le monde

escompte bien ici que le gouvernement Balladur décidera rapidement la construction du TGV jusqu'à la capitale alsacienne, alors que celui de Pierre Bérégovoy l'arrêtait avant les Vosges.

Daniel Hoeffel réussira-t-il dans ce qui est devenu « une affaire d'Etat » à Strasbourg ? Il a contre lui, par excès de prudence, ses hésitations. Après être venu à la rescousse de Marcel Rudloff (UDF-CDS) en prenant la tête de la liste UPF aux régionales de 1992, il quittait l'assemblée régionale pour ne pas perdre la présidence du département. Dans la perspective de reprendre l'hôtel de ville au PS, il lançait dans la bataille des législatives Fabienne Keller, une jeune conseillère générale de Strasbourg brillamment élue aux cantonales de l'année dernière, pour finalement la convaincre de renoncer à la course à la députation. Fort de la présidence du groupe centriste au

Sénat, le chef de file alsacien avait été candidat à la succession d'Alain Poher, mais avait été éliminé lors des « primaires » de l'UDF, dont René Monory était sorti vainqueur.

Aujourd'hui, compte tenu de ses nouvelles fonctions, il y a pour Daniel Hoeffel, sur la question du TGV, obligation de résultat !

MARCEL SCOTTO

[Né le 23 janvier 1929 à Strasbourg, docteur en droit, diplômé de l'IEP de Strasbourg, Daniel Hoeffel a été successivement attaché au cabinet du ministre de la défense (1954), secrétaire général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin (1959-1978), président du comité économique et social d'Alsace (1976-1977), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille (1978-1980), ministre des transports (1980-1981). Maire de Handschuheim depuis 1965, président du conseil général du Bas-Rhin depuis 1979, il est sénateur depuis 1977 et président du groupe de l'Union centriste du Sénat depuis 1986.]

**ACTION HUMANITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : Lucette Michaux-Chevry**

### Un enthousiasme brouillon

Réélue députée (RPR) de la Guadeloupe au premier tour de scrutin, avec 80 % des suffrages, Lucette Michaux-Chevry avait eu besoin, en 1992, des voix des socialistes dissidents pour accéder à la présidence du conseil régional de l'île. Ce contraste illustre assez bien le cursus « sinusoïdal » de cette avocate, commencé avec les socialistes départementalistes, poursuivi par un passage sous la bannière de Valéry Giscard d'Estaing, qu'elle soutint lors de l'élection de 1981, avant de figurer au conseil général parmi les « divers gauche », puis de créer son propre mouvement, le Parti de la Guadeloupe, et, enfin, de se convertir à un chiraquisme particulièrement fervent, couleur sous laquelle elle entra au Palais-Bourbon en 1986. Elle n'y resta

pas longtemps, puisque Jacques Chirac l'appela auprès de lui en créant, dans le gouvernement de la cohabitation, le premier maroquin consacré à la francophonie, alors un secrétariat d'Etat sans budget propre, dépendant de Matignon. Lucette Michaux-Chevry se lança avec un enthousiasme quelque peu brouillon dans sa tâche, se heurtant aux projets déjà préparés par Philippe Saint-Robert, gaulliste indépendant nommé par François Mitterrand commissaire général de la langue française. C'est ainsi que le groupement d'intérêt public attendu par tous les francophones, le Centre de terminologie Jacques-Amyot, lancé par le chef de l'Etat lui-même en 1985, fut abandonné définitivement.

J.P. P.-H.

[Née le 5 mars 1929 à Saint-Claude, à la Guadeloupe, veuve de l'imprimeur Henri Michaux, M<sup>me</sup> Lucette Michaux-Chevry s'est inscrite au barreau de Basse-Terre avant d'entamer une carrière politique comme conseiller municipal de sa cité natale en 1957. Conseiller général (canton de Saint-Claude-Gourbeyre) depuis mars 1976, président du conseil général de 1982 à 1985, élue députée (RPR) en mars 1986, réélue en juin 1988 et le 21 mars dernier, elle a accédé à la présidence du conseil régional il y a un an et a été reconduite dans cette fonction en février dernier, après de nouvelles élections régionales provoquées par l'annulation de celles de mars 1992. Elle a, d'autre part, animé plusieurs organisations caritatives comme Enfants handicapés de la Guadeloupe, Mineurs en péril et Lutte contre la drogue. En 1980, elle a fondé l'Association intercaribéennes pour les échanges culturels entre enfants.]

**SANTÉ : Philippe Douste-Blazy**

### Le médecin de Lourdes

A Lourdes, la ville dont il est maire depuis 1989, tout le monde l'appelle Philippe. Et, semble-t-il, personne ou presque ne semble lui en vouloir d'avoir mis un terme à la carrière politique du « pape » du radicalisme local, M. François Abadie.

Petit-fils d'Antoine Béguère, qui fut lui-même maire de Lourdes de 1953 à 1960, sénateur et président du club de rugby, Philippe Douste-Blazy est d'abord médecin, professeur de cardiologie au CHU Purpan (Toulouse) depuis 1988. Spécialiste de la prévention des facteurs de risque de l'athérosclérose, il a souvent dénoncé, y compris dans ces colonnes (*Le Monde* du 29 novembre 1989), les campagnes tendant à relativiser – sinon à nier – le rôle du cholestérol dans la physiopathologie des maladies cardio-vasculaires.

Politiquement, la carrière du

nouveau ministre délégué à la santé est indissociable de celle de ses amis Dominique Baudis et François Bayrou. C'est avec eux qu'il rejoignit en 1989, juste après son élection au Parlement européen sur la liste de Simone Veil, l'aventure rénovatrice de Michel Noir. C'est avec le maire de Toulouse qu'il milite aujourd'hui dans les rangs du CDS.

Agé de quarante ans, « PDB » ne devrait avoir aucun mal à travailler aux côtés de Simone Veil. Comme elle, il est très attaché à la nécessité de promouvoir une politique de santé publique ambitieuse reposant à la fois sur la mise en place d'une véritable structure d'épidémiologie d'intervention – sur le modèle du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta – et sur la mise en œuvre de vastes campagnes de prévention. Son action, y compris dans le domaine de la lutte contre

la toxicomanie – il avait, il y a quelques mois, critiqué vertement le plan Quilès-Broussard de lutte contre la drogue – devrait également se situer dans la continuité de celle de Bernard Kouchner.

Tout le problème sera, pour lui comme pour Simone Veil, d'arriver à imposer ses vues à l'ensemble du gouvernement. La poursuite de l'effort engagé dans la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme sera, à cet égard, un test hautement symbolique.

FRANCK NOUCH

[Né le 1<sup>er</sup> janvier 1953 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), docteur en médecine, directeur national du comité de coordination pour la recherche sur le cholestérol et l'athérosclérose, Philippe Douste-Blazy est maire (UDF-CDS) de Lourdes depuis 1989 et parlementaire européen depuis la même année. Il est conseiller régional de Midi-Pyrénées depuis 1992.]

**RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE : Pascal Clément**

### Un juriste au Parlement

Pascal Clément est de cette génération d'élus de droite qui ont vu leur échapper le pouvoir au moment où ils croyaient avoir acquis le droit de succéder à leurs aînés. Ce juriste, qui a travaillé dans une entreprise privée avant de se lancer dans une carrière politique, s'est rangé derrière Valéry Giscard d'Estaing dès 1970. Perspicace, il repère vite une circonscription de la Loire, solidement ancrée à droite, mais dont le député gauliste lui paraît usé. En 1978, contre l'avis de son parti, il impose au sortant une « primaire », et l'emporte sans difficulté. Patient, il fait discrètement ses classes en attendant le second septennat giscardien. Hélas pour lui, il n'y en aura pas.

Comme quelques autres, il profite du coup de massue reçu par les ténors de son camp pour se mettre au premier rang des opposants de la première législature rose. S'étant

inscrit au barreau, il devient un des piliers de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Avant bien d'autres, il se range derrière Raymond Barre, ce qui lui ferme les portes du gouvernement de la première cohabitation. Il ne le regrette pas, préférant parier sur l'avenir. Mais en 1988, l'avenir commence à lui paraître bien lointain. Il mise donc sur le long terme, qui, pour lui, a nom François Léotard. Parlementaire dans l'âme, prenant un plaisir évident aux longues discussions d'amendements, habitué des couloirs du Palais-Bourbon, il accède, en 1989, à la vice-présidence de l'Assemblée nationale.

A l'approche d'une nouvelle alternance, cet interlocuteur habituel des avocats et des magistrats se met à rêver d'un grand ministère. Mais c'est à une autre de ses compétences qu'a fait appel Edouard Balladur. Ministre délégué

aux seules relations avec l'Assemblée nationale, il lui faudra user de toute sa connaissance des rouages parlementaires et abuser de son sens du contact humain pour faire marcher droit une majorité pléthorique.

Th. B.

[Né le 12 mai 1945 à Boulogne-Billancourt, Pascal Clément est licencié en droit et en lettres, et ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris. Trésorier national des Jeunes Républicains indépendants en 1970, il est de 1971 à 1978 chef du service marketing de Rank-Xerox. Maire de Saint-Marcel-de-Félines depuis 1977, député de la Loire depuis 1978, conseiller général du canton de Néronde et vice-président du conseil général de la Loire depuis 1983, M. Clément est actuellement délégué général du Parti républicain chargé du Parlement. En décembre 1986, il a présidé la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les manifestations étudiantes de novembre-décembre.]

**RELATIONS AVEC LE SÉNAT ET RAPATRIÉS : Roger Romani**

### « Le » fidèle chiraquien

Le Sénat n'a pas été oublié. Voué à jouer les seconds rôles avec l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une écrasante majorité RPR et UDF, il disposera en revanche en la personne de Roger Romani d'un ministre délégué au fait de l'alchimie parfois complexe qui régit le palais du Luxembourg. Un retour aux sources pour ce sénateur RPR de Paris qui avait été de 1969 à 1971 conseiller auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement, lequel comprenait déjà deux secrétaires d'Etat, l'un pour le Sénat, l'autre pour l'Assemblée nationale.

L'entente avec le ministre de l'époque, Jacques Chirac, fut sans doute excellente. Pour son plus grand profit, M. Romani ne

devait plus jamais dévier de ce sillage. Conseiller de Paris depuis 1965, il soutient activement la candidature de M. Chirac pendant l'élection municipale de 1977. Il devient alors questeur de l'Hôtel de Ville et entre cette même année au Sénat, en même temps qu'un autre Corse, Charles Pasqua, qui prend alors la présidence du groupe RPR. Une présidence que M. Romani occupera, l'espace d'une cohabitation, de 1986 à 1988, pendant le passage de M. Pasqua place Beauvau.

Ce fidèle de M. Chirac, qui s'était trouvé dans une posture peu enviable pendant la fronde du sénateur des Hauts-de-Seine contre le président du RPR, ne s'occupera cependant pas que du Sénat. Une autre alchimie, celle

qui préside à la composition de tout gouvernement, a voulu en effet que ce natif de Tunis prenne également en charge le dossier des rapatriés.

G. P.

[Né le 25 août 1934 à Tunis (Tunisie), Roger Romani est tout d'abord assistant de direction à l'ORTF puis chargé des relations avec le Parlement au cabinet de Yves Guéna, ministre des postes et télécommunications, puis de l'information de 1967 à 1969. Il rejoint ensuite Roger Frey au ministère d'Etat chargé des relations avec le Parlement, puis devient conseiller technique de Jacques Chirac, successivement au ministère chargé des relations avec le Parlement, à l'Agriculture et à l'Intérieur, puis à Matignon, de 1974 à 1976. Il est conseiller de Paris et sénateur depuis 1977.]

## LA FORMATION DU GOUVERNEMENT D'EDOUARD BALLADUR

Les options extérieures de la nouvelle équipe

## Vers une relance franco-allemande

Suite de la première page

Ils excluent en tout cas le changement de cap dans la politique monétaire dont les ténors anti-Maastricht avaient fait à l'automne leur cheval de bataille. Les hommes qui arrivent au gouvernement se sont exprimés sans aucune ambiguïté ces dernières semaines sur le maintien de la parité franc-mark, la défense du SME et la perspective d'Union monétaire, sujets que M. Mitterrand avait pris soin de citer dans sa brève intervention de lundi soir, parce qu'ils sont fondamentaux.

Le socle économique et monétaire du projet européen n'est donc pas menacé. Restent, d'une part, les autres pans de la construction communautaire, pour lesquels le traité de Maastricht ne fournit pas de programme mais un simple cadre dont on peut faire ce que l'on veut et, d'autre part, la vie quotidienne communautaire, empoisonnée depuis des mois par des conflits d'intérêt entre la France et ses partenaires à propos des dossiers du GATT et de l'agriculture sur lesquels l'ex-opposition a fait une dangereuse surenchère.

## Pas de querelle théologique

Les controverses qui avaient cours sur la philosophie générale du projet européen, lorsque les pays de l'Est amorçaient leur révolution, ont perdu de leur virulence. On continue de reprocher à M. Mitterrand les mauvais messages qu'il envoyait alors aux pays d'Europe centrale qui spontanément se tournaient vers la Communauté. Mais nul ne se risque plus aujourd'hui à faire miroiter à ces pays la promesse d'une intégration prématurée dont on sait qu'elle tuerait la Communauté.

Des hommes comme Alain Juppé estiment cependant qu'on peut faire mieux pour répondre à l'attente de ces nouvelles démocraties. A charge pour eux de le démontrer, de résoudre la contradiction entre cette plus grande ouverture à l'Est et le réflexe protectionniste qui s'est manifesté ces dernières années chaque fois qu'il était question de la moindre concession à ces pays. Le président, s'ils y parviennent, ne leur fera pas obstacle.

Quant à l'idée d'une Europe «à la carte», «à plusieurs vitesses» ou «à géométrie variable» que défend entre autres le nouveau ministre des affaires étrangères, elle n'est plus non plus objet de controverse majeure. Après avoir bataillé contre elle tant et plus, les gouvernants socialistes français, comme leurs partenaires européens, ont implicitement déposé les armes ces derniers mois. «Maastricht est probablement une des dernières choses que nous ayons réalisées à Douze. Et encore, la souplesse dont nous avons fait preuve à l'égard du Danemark et de la Grande-Bretagne préfigure déjà les évolutions futures», reconnaissait-il y a peu de temps un responsable des

affaires européennes, proche du président de la République.

Les critiques dont M. Jacques Chirac et quelques autres leaders de la nouvelle majorité ont gratifié pendant la campagne électorale la Commission de Bruxelles pourraient faire davantage problème si elles devaient se confirmer au pied de la lettre, c'est-à-dire si s'imposait une vision essentiellement «inter-gouvernementale» de l'Europe aux dépens de l'institution bruxelloise jugée exclusivement nuisible. Mais ces propos de campagne électorale visaient peut-être autant le président de la Commission, M. Jacques Delors, en tant que concurrent éventuel de M. Jacques Chirac dans la course à la présidence de la République, que la Commission qu'il dirige. Le traité de Maastricht apporte à la répartition des pouvoirs dans la Communauté des correctifs qui vont dans le sens des critiques qui ont été émises et dont certaines, relatives aux abus de pouvoirs de tel ou tel commissaire, ne seraient sans doute désavouées ni par M. Mitterrand ni par M. Delors lui-même.

Il n'y aura donc vraisemblablement pas de grande querelle théologique franco-française ou franco-européenne sur la Communauté. C'est sur les sujets beaucoup plus immédiats de l'agriculture et du GATT que l'on attend, dans les pays voisins, le nouveau gouvernement et qu'il aura la tâche la plus difficile. Le président de la République, auquel la plupart des leaders de l'ex-opposition ont reproché un manque de fermeté dans les négociations en cours, a évidemment, sur ces dossiers, tout intérêt à laisser les nouveaux gouvernants se dépêtrer eux-mêmes du piège de la surenchère dans lequel ils se sont enfermés ces derniers mois. Ils devraient découvrir que – sauf à déclencher une crise européenne majeure que la configuration du nouveau gouvernement ne laisse pas présager a priori – leur marge de manœuvre est des plus limitées et qu'il leur faudra, pour en sortir, faire preuve à la fois d'imagination et de modération.

## Sortir l'Europe de sa morosité

Seront-ils soumis à trop forte pression de leur base? Les députés réputés «anti-Maastricht» qui font irruption à l'Assemblée nationale sont les porte-voix d'un malaise diffus qui prend l'Europe pour exutoire, mais qui, hormis certaines revendications catégorielles très précises, ne constitue pas une critique véritablement articulée de l'Europe communautaire. Il s'agit sans doute davantage, comme dit un haut fonctionnaire en charge des questions européennes, d'une sorte d'«inquietude obsessionnelle», due à la récession, et qui se nourrit de tout : des «délocalisations» d'entreprises, des difficultés des pêcheurs et des agriculteurs, comme de la politique de la Bundesbank ou de celle de la Maison Blanche. Cette inquietude a son équivalent dans les pays voisins de la France et il faudrait pour l'apai-

ser que l'Europe sorte enfin de sa morosité.

Le nouveau gouvernement français peut y contribuer. En ce qui concerne l'interminable processus de ratification du traité de Maastricht qui paralyse actuellement la Communauté, l'option prise en faveur de ce texte par une équipe conservatrice à Paris, ne peut que faciliter la tâche à un premier ministre britannique qui cherche laborieusement à entraîner les plus récalcitrants de ses conservateurs. Le nouveau gouvernement français pourrait, d'autre part, bénéficier – sans y être pour grand chose – de la détente attendue des taux d'intérêt allemands, voire d'un certain délai sur le dossier du GATT.

Surtout, l'équipe qui entre en scène a conscience qu'une forme de «relance» s'impose en Europe et qu'elle doit être concoctée avec l'Allemagne. Le nouveau ministre des affaires étrangères évoquait il y a quelques semaines (1) une crise de confiance dans les relations franco-allemandes qu'il imputait à l'attitude de M. Mitterrand au moment de la réunification. Cet épisode est en réalité depuis longtemps digéré à Bonn. M. Juppé ne tardera pas à découvrir que si la France irrite à Bonn, c'est beaucoup plus en raison des propos que lui-même, avec d'autres, ont tenus sur les négociations commerciales ou la réforme de la politique agricole commune qu'en souvenir des quelques mois difficiles de l'année 1989.

## Absence de préjugés

Il découvrira aussi qu'on n'échange pas des concessions de la Bundesbank contre un siège pour l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU. Il n'empêche que cette dernière prise de position de M. Alain Juppé à propos des Nations unies témoigne d'une absence de préjugés à l'égard de l'Allemagne propre à sa génération et qui ne peut que rassurer à Bonn, tout comme la personnalité de M. Balladur. Une relance franco-allemande des affaires communautaires ne saurait être en tout cas qu'un objet de saine émulation entre l'Elysée et Matignon.

C'est en politique étrangère que la cohabitation est la plus difficile car la Constitution ne donne pas de mode d'emploi, elle ne définit pas le partage des prérogatives. En formant un gouvernement fortement pro-européen, M. Balladur a écarté une des plus lourdes hypothèques qui pesaient sur cette cohabitation. Cela étant, Alain Juppé est un homme combatif et pugnace. Il est, avec Jacques Chirac, celui qui pendant la campagne électorale a contesté avec le plus de constance non seulement l'idée d'un «domaine réservé» du chef de l'Etat en politique étrangère mais celle aussi de sa prééminence. C'est sur ce terrain-là – celui des prérogatives : qui parle, qui convoque qui, qui décide quoi? – que les tensions sont prévisibles et qu'en l'absence même de réel conflit sur le fond, une crise demeure possible sous tout prétexte de politique étrangère ou européenne.

CLAIRE TRÉAN

(1) Le Monde du 6 mars.

Les idées du premier ministre sur l'avenir de la presse écrite et audiovisuelle

## « Le mieux serait que le pouvoir politique s'occupe le moins possible des médias »

écrivait M. Balladur en 1992

Dans son Dictionnaire de la réforme (Fayard, 1992), M. Balladur écrit à propos des médias :

« Les médias entretiennent avec la politique des rapports conflictuels, voire passionnels. Quiconque est dans l'opposition les croit dévoués au gouvernement ; quiconque gouverne se croit ou veut faire croire qu'il est l'objet de leur vindicte et qu'il a d'autant plus de mérite à bien gouverner.

» De cette incompréhension mutuelle résultent de constantes modifications de la réglementation, pratiquement à chaque changement de majorité politique. Notre pays est le seul au monde où les choses se passent ainsi. Or, l'instabilité de la règle est le contraire de l'Etat de droit, et donc de la démocratie.

» Faut-il prétendre modifier une nouvelle fois les rapports des médias avec l'économie comme avec la politique ? Ne

vaudrait-il pas mieux laisser les choses en l'état en ne leur apportant que quelques correctifs ? Essayons de nous garder d'un excès comme de l'autre.

» Les médias, en France, ne sont pas trop puissants ; ils sont économiquement trop faibles, et politiquement trop dépendants du pouvoir. Il y a peu d'entreprises de communication véritablement importantes en France ; au moment où s'ouvre le marché européen, cela constitue un danger pour la culture et l'indépendance de l'information dans notre pays. Il faut cesser d'empêcher les regroupements en les libérant des contraintes dépassées. A défaut, elles s'affaibliront encore face aux entreprises étrangères.

» Il serait également utile de mettre fin à quelques règlements rigides et absurdes, tels les quotas de diffusion d'œuvres françaises ou étrangères à la télévision, qu'il y aurait lieu

d'harmoniser avec les normes européennes ; telles aussi ces incitations artificielles à la création qui n'ont jusqu'à présent guère donné de résultats concluants.

» Enfin, chefs d'entreprise et journalistes doivent mettre en pratique une autodiscipline plus grande. Depuis des années, il est question d'élaborer un code de déontologie professionnelle défini par les journalistes eux-mêmes et appliqué par eux sous l'égide d'une instance indépendante. A une époque où la diffusion des informations va si vite, et de façon souvent irrémédiable, il serait temps que les journalistes se penchent sur la nécessaire moralisation de leur profession. Ils n'ont rien à en redouter, mais, au contraire, beaucoup à en attendre.

» Pour le reste, le mieux serait que le pouvoir politique s'occupe le moins possible des médias. »

## Le refus d'une « certaine impudeur »

Chez les Balladur, on ne se donne pas en spectacle. Le nouveau premier ministre ne hante pas les studios de radio ou de télévision. La sphère médiatique lui inspire plutôt une certaine réserve parce qu'elle représente à ses yeux l'univers illusoire des modes dont il se garde comme de la peste.

Certes, M. Balladur sacrifie à la communication. On l'a vu à «Apostrophes», à «L'heure de vérité», à «7 sur 7», au «Club de la presse d'Europe 1», au «Grand-Jury RTL-Le Monde», mais on ne le verra pas se commettre dans les émissions de variétés ni se prêter aux mises en scène. Même lorsqu'il «communique», le nouveau chef de gouvernement reste toujours sur ses gardes parce que cet exercice conduit «toujours», à ses yeux, à ce qu'il appelle «une certaine impudeur.»

Le style de sa première déclaration de chef de gouvernement, lundi soir 29 mars, sur le perron de l'Elysée, illustrait parfaitement cette volonté de retenue. Depuis trois jours, il s'abstenait délibérément de parler et de paraître et, au sortir de son entretien avec le président de la République, il a simplement lu, sans effets de voix, les quelques lignes qu'il avait préparées pour la circonstance puis s'est éclipse en laissant la presse en mal de questions. Homme de l'écrit, M. Balladur ne veut pas gouverner par l'image.

Son approche des médias se veut donc prudente et pragmatique, à l'opposé de tout excès. Si son gouvernement inscrit son action dans le droit fil de ses réflexions personnelles – et on imagine mal, a priori, qu'il en soit

autrement, – la «question audiovisuelle», sera dépassionnée et ce changement provoquera une saine rupture avec les années 80 «qui furent celles de toutes les ivresses et de tous les débordements», comme le rappelle opportunément l'expert du Sénat, M. Jean Cluzel, élu centriste de l'Allier, en souhaitant, dans une «lettre» à tous ses «collègues représentants du peuple», rendue publique mardi 30 mars, que la nouvelle majorité fasse «prévaloir la raison».

## Terrain miné

Il n'y a rien, dans les orientations exprimées jusqu'à présent par M. Balladur, qui soit de nature à susciter des polémiques dans les milieux professionnels concernés, et, dès lors qu'un égal souci de lucidité semble prévaloir dans les états-majors du RPR et de l'UDF, le pire ne devrait plus être à craindre bien que la persistance de divergences entre les deux composantes de la nouvelle majorité ait empêché celle-ci de soumettre aux électeurs, en ce domaine, une véritable plateforme commune.

Mais la matière médiatique est si sensible que la moindre étincelle peut provoquer une flambée.

Or, si M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, membre du secrétariat national du mouvement chiraquien en charge de l'audiovisuel, souligne qu'il faut éviter au système audiovisuel tout «nouveau traumatisme», il dit aussi qu'«il est bien question de gouverner, donc de changer, selon l'aspiration des Français, dans tous les domaines, audiovisuel compris» (1).

Selon un sondage CSA-«Télérama»

## 53 % des électeurs de l'UPF regardent de préférence le journal de TF 1

41 % des lecteurs du «Monde» ont voté pour la majorité

Comment ont voté les spectateurs des journaux télévisés, les auditeurs des radios, les lecteurs des quotidiens? En réponse à ces questions, l'hebdomadaire Télérama publie, dans son numéro daté du 31 mars, les résultats d'un sondage réalisé par l'institut CSA à la sortie des bureaux de vote, le dimanche 21 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 4 274 électeurs.

Il apparaît ainsi que 53 % des électeurs de l'UPF, 15 % des électeurs du Front national, 13 % des électeurs du PS, 8 % des électeurs écologistes et 6 % des électeurs du PCF regardent plutôt le journal télévisé de TF 1. Celui de France 2 est suivi par 34 % de votants UPF, 25 % de votants PS, 14 % de votants écologistes, 10 % de votants PCF et 8 % de votants FN. C'est le journal télévisé de France 3 qui semble refléter le mieux la répartition des scores nationaux avec 38 % de votants UPF, 22 % PS, 13 % écologistes, 11 % PCF et 9 % FN.

Les stations de Radio-France sont

également, selon ce sondage, assez représentatives du vote des Français : 37 % UPF, 27 % PS, 12 % écologistes, 10 % PCF et 7 % FN. Les auditeurs de RTL votent surtout pour l'UPF (45 %), puis pour le PS (16 %), le FN (14 %) et les écologistes (12 %). Ceux d'Europe 1 votent plutôt pour l'UPF (51 %), le PS (24 %), le FN (11 %), le PCF (6 %) et les écologistes (4 %). Ceux de RMC votent de préférence pour l'UPF (52 %), le FN (22 %) et le PS (16 %).

Pour ce qui est de la presse écrite nationale, il apparaît, selon cette enquête d'opinion, que 80 % des lecteurs du Figaro votent UPF alors qu'il y a 41 % de lecteurs du Monde, 34 % des lecteurs du Parisien et 22 % des lecteurs de Libération à faire ce choix – là. Les autres lecteurs du Monde ont réparti leurs suffrages entre le PS (27 %), les écologistes (9 %), le Front national (9 %), le PCF (8 %) et l'extrême gauche (3 %).

Si M. François d'Aubert, député UDF-PR de la Mayenne, estime que l'éventuelle transformation de France 3 «doit être menée avec précaution», il souligne aussi que «les effets nuisibles de la présidence commune» des chaînes publiques de télévision France 2 et France 3 «justifient sa disparition», ce qui remet radicalement en cause la concentration opérée par M. Hervé Bourges (2).

Quant aux députés de la nouvelle majorité, qui sont aussi les salariés du groupe Hersant, il serait bien étonnant qu'ils demeurent inertes dans ce débat permanent sur l'avenir du secteur public à la télévision compte tenu de ses implications financières, notamment en termes de ressources publicitaires.

En tant que secrétaire général de l'association Médias 92, M. Bertrand Cousin, directeur général adjoint de la Socpresse (société éditrice du Figaro), élu député RPR du Finistère, a déjà présenté, en septembre, une vingtaine de propositions qui reviennent à préconiser, au total, une profonde réforme de l'ensemble du système (3).

M. Balladur risque ainsi d'être confronté à la pression militante de sa propre majorité, et le choix de l'homme appelé à exercer la tutelle de cette poudrière au nom du nouveau gouvernement devait naturellement constituer le premier indice de sa détermination personnelle à résister aux éventuelles surenchères.

En confiant la responsabilité d'un ministère de la communication de plein exercice au maire de Grenoble, M. Alain Carignon, qui jouit d'une réputation d'indépendance d'esprit et dont le parcours personnel démontre un certain anticonformisme, le premier ministre s'est donné un relayer qui semble apte à œuvrer avec doigté sur un terrain d'autant plus miné qu'il est propice à la recherche d'effets symboliques.

ALAIN ROLLAT

(1) Actuamédia, jeudi 25 février 1993.

(2) Déclaration faite au cours d'un débat à l'université Paris-1, le 16 février.

(3) Lire les Cahiers de Médias 92, septembre 1992.

## M. Carignon : «Veiller à l'indépendance...»

Le nouveau ministre de la communication, M. Alain Carignon, s'est déclaré, mardi soir 30 mars, sur France-Info, «fier» d'avoir en charge des dossiers «extrêmement pointus et extrêmement intéressants». Il a exprimé la volonté de «veiller à l'indépendance et à l'autonomie des moyens de communication, car il faut faire preuve de beaucoup d'ouverture et de respect de cette indépendance. J'aborde ce ministère, a-t-il ajouté, avec le souci de ne pas bouleverser tout ce qui a été fait, de rénover tout ce qui est possible.»

## Maghreb : la fin des tiraillements ?

C'est avec une discrète – et prudente – satisfaction, comme nous le rapportent nos correspondants, que les pays du Maghreb ont accueilli la victoire attendue de la droite et la déroute de la gauche, dont ils avaient fini par épuiser les charmes. Hassan II en sait quelque chose, qui a notamment dû essuyer, à l'automne 1990, une tempête médiatique venue de France, à laquelle, a-t-il cru devoir, le pouvoir socialiste n'était pas totalement étranger. «Les relations inter-Etats (...) ont été empreintes de tiraillements, voire de crises de confiance aiguës, suite à des campagnes calomnieuses», écrit le journal pro-gouvernemental El Maghreb, qui juge la nouvelle majorité «plus portée à ménager la sensibilité» du royaume chérifien.

L'équipe en place à Alger n'a pas été mieux servie par la gauche française. Le journal indépendant El Watan lui reproche d'avoir «péché par son subjectivisme et ses manœuvres dilatoires, qui ont complètement détérioré le cadre de la coopération». Et de rappeler qu'au mois

de janvier 1992, le pouvoir socialiste avait grincé des dents à la nouvelle de l'interruption du processus électoral, alors que «la droite s'est gardée de tout jugement, de toute critique, montrant, au contraire, sa compréhension».

Du côté de Tunis, le soulagement est aussi de mise. Le président Ben Ali et les siens attendaient plus et mieux de la gauche, en raison des incontestables progrès économiques de la Tunisie et de sa relative stabilité politique. Or, regrette-t-on, le pouvoir socialiste a pris le risque de flirter avec les «complotistes» islamistes qui, depuis Paris, tirent les ficelles de la subversion. Aussi, attend-on du nouveau gouvernement qu'il s'emploie, d'une manière ou d'une autre, à neutraliser ces «terroristes». Lors d'une visite, au mois de juillet dernier, M. Jacques Chirac n'avait-il pas souligné qu'il ne fallait pas confondre le droit d'asile avec le droit à l'agitation?

Il reste que les trois pays du Maghreb s'inquiètent de savoir comment la nouvelle majorité –

M. Charles Pasqua étant ministre de l'intérieur – traitera la question, ô combien épineuse, de l'immigration. El Maghreb rappelle, à cet égard, que «c'est sous l'exercice de la droite, en 1986, que le renforcement de l'arsenal juridique et administratif a été le plus patent». Et de juger «improbable que la France change d'attitude».

Si la droite, que l'on juge, sur la rive africaine de la Méditerranée, «plus pro-arabe que la gauche», met à exécution son projet de freiner l'immigration, saura-t-elle, à titre de compensation, offrir aux pays du Maghreb une aide économique substantielle qui leur permettra de retenir chez eux une bonne partie des candidats à l'expatriation? Il est à craindre que, compte tenu des besoins des uns et des autres – et des siens propres, – la France n'ait pas les moyens de sa politique. Au risque de voir les relations franco-maghrébines sombrer, de nouveau, au-delà des mots et des bonnes intentions, dans une sorte d'exaspérante morosité.

J. de B.

# Les rocardiens proposent aux fabiusiens un accord sur le président du groupe de l'Assemblée nationale

Les discussions vont bon train, au Parti socialiste, avant la réunion du comité directeur, prévue pour le 3 avril, et, surtout, avant la réunion des députés, qui doivent s'entendre, jeudi 1<sup>er</sup> avril, sur le choix du président du groupe. Les rocardiens proposent aux fabiusiens un accord sur le choix d'un proche du maire de Conflans-Sainte-Honorine, M. Charles Josselin, et insistent à vouloir organiser un congrès du PS fin juin ou début juillet.

La candidature de M. Henri Emmanuelli, annoncée le 29 mars, a suscité des vocations : celle de M. Louis Mexandeau, lui aussi jospiniste, et celle de M. Bernard Derosier, proche de M. Pierre Mauroy. L'hypothèse d'une candidature de M. Paul Quilès, fabiusien, pour s'opposer à celle de M. Emmanuelli, est toujours évoquée, mais l'ancien ministre de l'intérieur n'a fait aucune démarche de nature à la rendre officielle. Elle apparaît, en fait, comme devant avoir une fonction dissuasive vis-à-vis de M. Emmanuelli, les fabiusiens étant majoritaires au groupe.

Les rocardiens ont proposé, mardi 30 mars, une solution qui

aurait l'avantage, pour eux, de mettre en évidence le rôle central auquel ils aspirent au sein du PS. Il s'agit de la candidature de M. Josselin, ancien secrétaire d'Etat à la mer, président du conseil général des Côtes-d'Armor et «européen» actif, proche de M. Michel Rocard. Un accord pourrait se faire sur son nom, dans la mesure où il ne provoque aucune objection liée à sa personne, mais il dépend d'abord des jospinistes, qui soutiennent M. Emmanuelli, ensuite et surtout des fabiusiens, qui détiennent la clé du poste. Ceux-ci ne sont pas prêts à la lâcher sans une contrepartie, qui doit être rien de moins, selon l'entourage de M. Laurent Fabius, que la reconduction de l'alliance nouée à l'automne de 1991 et qui avait permis au député de la Seine-Maritime de prendre, en janvier 1992, la direction du PS.

M<sup>me</sup> Ségolène Royal, jospiniste, mais dont la candidature à la présidence du groupe n'avait pas été retenue par l'ancien ministre de l'éducation nationale et ses proches, n'a pas renoncé. Membre du club Témoin et considéré, à ce titre, comme appartenant à la mouvance de M. Jacques Delors, M<sup>me</sup> Royal participait, aussi, au groupe d'anciens ministres qui se réunis-

saient autour de M. Michel Vauzelle et que caractérisent leurs liens avec M. François Mitterrand. Les fabiusiens ne négligent pas la démarche du député des Deux-Sèvres, même si M<sup>me</sup> Royal s'était prononcée, lundi, pour la «démision collective de l'actuelle direction du Parti socialiste». Elle pourrait leur offrir, en effet, la possibilité de concrétiser une convergence d'intérêts avec le président de la Commission européenne. M. Delors, cependant, tend à éviter toute implication voyante dans les affaires internes du PS, à un moment où il a besoin, face à un gouvernement de droite, de préserver son statut européen.

## Un congrès «constituant»

L'état-major rocardien, réuni mardi matin autour du maire de Conflans-Sainte-Honorine, s'est entendu sur une ligne de conduite pour la prochaine réunion du comité directeur. Confirmant leur demande d'un «congrès constituant», ils entendent, sous ces termes, parvenir à des assises qui auraient tout pouvoir pour fixer de nouvelles règles internes - modifier, notamment, les procédures d'élection des responsables, -

changer la dénomination du parti, définir une nouvelle structure de direction et favoriser une évolution des «pratiques militantes».

Dans leur esprit, il doit s'agir d'un vrai congrès, au terme duquel la direction soit élue, et non pas reconduite par accord formel ou tacite. Ils envisagent d'adopter la méthode sur laquelle MM. Fabius et Mauroy sont d'accord : les sections et fédérations seraient invitées à rédiger elles-mêmes des textes, dont la synthèse serait assurée par le comité directeur et soumise, ensuite, au vote des militants.

En revanche, les rocardiens persistent à vouloir un congrès relativement proche, fin juin ou début juillet, la réunion du comité directeur dite de «synthèse» ayant lieu en mai. Pour les fabiusiens, ce calendrier signifie que le maire de Conflans et ses amis veulent remplacer le premier secrétaire et il représente, donc, un *casus belli*. Ils font valoir, une fois encore, que si un nouveau congrès de Rennes doit se produire, ils y sont prêts, mais que le PS tout entier en pâtira, et les chances de M. Rocard pour l'élection présidentielle, encore plus.

P. J.

## La composition de la nouvelle Assemblée

# Moins d'enseignants, plus de médecins et de chefs d'entreprise

Après la république des professeurs de 1981 et 1988, les élections législatives des 21 et 28 mars consacrent l'avènement des médecins et des patrons. La première conséquence de l'écrasante victoire de la droite sur la composition sociologique de l'hémicycle est la perte d'influence des enseignants. Avec 153 élus sur 555, ceux-ci totalisaient 27,5 % des députés de métropole au sein de l'Assemblée sortante. Désormais, les professions de l'enseignement ne comptent plus que 73 représentants, soit 13 % des élus contre 25 % en 1981, 20,4 % en 1978, 15,2 % en 1973 et 9,7 % en 1968. De toute évidence, la déroute du Parti socialiste explique largement ce recul.

Sans pour autant constituer le groupe social le plus important, les professions de santé prennent la relève avec cinquante-cinq élus (10 % des députés) contre quarante et un dans la précédente Assemblée et quarante-cinq dans celle de 1981. Les prochains ministres des affaires sociales et de la santé auront fort à faire... Cependant, les médecins et pharmaciens n'atteignent pas - en pourcentage - le plafond de 1968. A cette époque, ils occupaient 12 % de l'hémicycle.

De leur côté, les ouvriers poursuivent un recul qui paraît inexorable : trois en 1993, contre six en 1988 comme en 1981, alors qu'ils étaient encore onze en 1978 ou en 1968 et seize en 1973. Quant aux hauts fonctionnaires originaires des grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection des finances, ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines...), ils perdent onze sièges (quarante-deux contre cinquante-trois) mais font mieux qu'en 1981 (trente-trois députés). En revanche, les agriculteurs doublent leur effectif (vingt députés contre dix lors de la précédente législature et dix-huit entre 1981 et 1988) mais leur influence numérique - un élu sur vingt-sept contre un élu sur quinze en 1968 - reste faible.

## Vingt-sept élus «sans profession déclarée»

Les autres grands vainqueurs de ces élections sont les chefs d'entreprise. Trente et un patrons de sociétés industrielles et deux entrepreneurs du bâtiment font leur entrée au Palais-Bourbon. On en recensait seize en 1988, neuf en 1981 et dix-sept en 1978, mais le record des élections de 1968 et 1973 - un élu sur dix appartenait alors

à cette profession - n'est pas encore en vue. Modifiés, les équilibres sociologiques de l'Assemblée nationale ne sont pas complètement bouleversés.

Pratiquement insensibles aux aléas électoraux, les fonctionnaires n'appartenant ni à l'éducation nationale ni à la haute fonction publique sont vingt et un, comme en 1988, contre seize en 1981 et quatorze en 1978 (mais le nombre de députés de métropole était alors de 474). De même, les journalistes maintiennent leur proportion (treize en 1993, onze en 1988) tout comme les avocats (31 contre 27), les experts-comptables (4 contre 3), les magistrats (cinq contre quatre), les cadres supérieurs (vingt-six contre vingt-cinq) et les salariés des entreprises publiques (huit en 1993 comme en 1988). Vingt-sept élus, contre vingt-cinq il y a cinq ans, appartiennent à la catégorie «sans profession déclarée».

Enfin, signe de la professionnalisation des parlementaires, vingt-huit députés de la nouvelle Assemblée ont déclaré exercer la fonction de permanent politique, soit 5 % des élus. En 1988 et 1981, ils étaient respectivement seize et quinze contre neuf en 1973.

JEAN-MICHEL NORMAND

# Et les femmes ?

Que sont les femmes devenues ? Comme en 1986, lors du gouvernement Chirac, le portefeuille des droits des femmes disparaît. A l'époque, le premier ministre avait choisi de créer une délégation «à la condition féminine». Ce poste purement administratif avait été confié à un haut fonctionnaire, M<sup>me</sup> Hélène Gisserot, qui dépendait directement de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales. M. Edouard Balladur va-t-il suivre la même logique ? Ce serait alors M<sup>me</sup> Simone Veil qui aurait la charge de veiller aux intérêts de celles qui représentent plus de la moitié des électeurs.

Celle-ci a l'avantage de recueillir la confiance de très nombreuses femmes de sensibilités politiques différentes. C'est en effet grâce à elle que la loi libéralisant l'avortement a pu être

votée en novembre 1974. Plus récemment, M<sup>me</sup> Veil a montré qu'elle était toujours sensible aux discriminations dont les femmes sont victimes en se rendant, le 3 novembre 1992, au premier colloque européen sur «Femmes et pouvoir», organisé à Athènes par la Commission des Communautés européennes. Elle a, à cette occasion, signé une déclaration demandant «l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision publique et politique».

Trois femmes au gouvernement, c'est peu. Cela fait à peine 10 %. Même le dernier gouvernement Bérégovoy, qui n'était pas particulièrement progressiste en la matière, leur accordait proportionnellement plus de place (un peu plus de 15 %). Les femmes ne sont pas mieux représentées à l'Assemblée

nationale où elles se retrouvent presque le même nombre que dans l'Assemblée sortante : 35 au lieu de 33 (1) ! Ce n'est donc pas encore cette année que la France quittera l'avant-dernier rang des pays européens (juste avant la Grèce) pour la représentation des femmes au Parlement. Les nombreuses associations de femmes (rassemblées en réseau) qui militent pour une représentation paritaire des femmes en politique (2) appellent à une manifestation le jour de la rentrée parlementaire, le vendredi 2 avril, à 18 heures, à l'Opéra, pour protester contre cette faible représentation.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) RPR : 16, UDF : 2, UDF-CDS : 5, app. CDS : 2, UDF-PSD : 1, UDF-PR : 3, div. g. : 1, PS : 3, PC : 2.  
(2) Réseau Femmes pour la parité, 8, cité Prost, 75011 Paris.

## M. Soisson quitte la présidence du conseil régional de Bourgogne

DIJON

de notre correspondante

M. Jean-Pierre Soisson, réélu député le 28 mars et maire d'Auxerre, a remis, mardi 30 mars, sa démission de la présidence du conseil régional de Bourgogne qu'il occupait depuis le 27 mars 1992, au premier vice-président, M. Eugène Teisseire (PS). M. Soisson avait annoncé, le 2 février dernier, son intention de quitter ce poste après les élections législatives à la suite de l'adoption du budget 1993 grâce aux voix du Front national. Dans sa lettre, l'ancien ministre de l'agriculture explique qu'il aurait «volontiers gardé la présidence» si «un accord avait pu être trouvé entre les groupes de la majorité et de l'opposition». Soumis à la limitation du cumul des mandats, il a également décidé de se démettre de son mandat de conseiller régional dans le délai qui lui est imparti (d'ici le 17 avril) mais, a précisé M. Teisseire, «plusieurs groupes de la majorité régionale ont déjà réaffirmé leur soutien à une candidature de M. Soisson» à l'élection du nouveau président, qui est fixée au mardi 13 avril.

C. M.

□ **L'audience des soirées électorales.** - En moyenne, les soirées électorales ont été suivies par près de cinq millions de spectateurs sur France 2 et TF 1, quatre millions sur France 3. Mais, selon la période considérée, chacune des chaînes peut s'estimer gagnante, et n'a pas manqué de le faire savoir. France 2 note ainsi que, de 19 h 45 à 23 h, elle a attiré 28,1 % des spectateurs (contre 23,8 % pour TF 1) et, avec France 3, elle totalise 51,3 % de l'audience sur cette période. TF 1 préfère prendre en compte l'ensemble de la soirée : de 19 h 30 à 23 h 45 (ce qui inclut la diffusion d'un film), elle est en tête, avec 14,9 % des foyers (devant France 2 avec 13,6 % des foyers), avec une «pointe» de 7,7 millions de spectateurs à 20 h 35.

